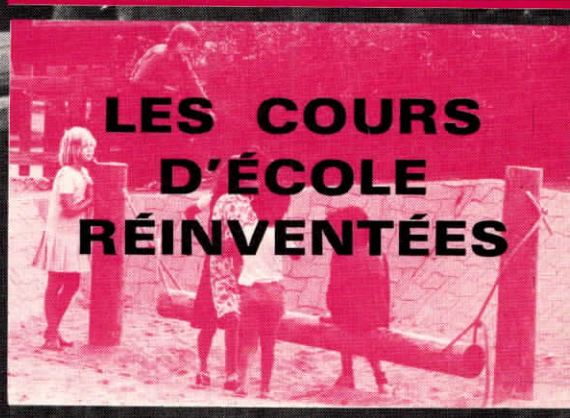
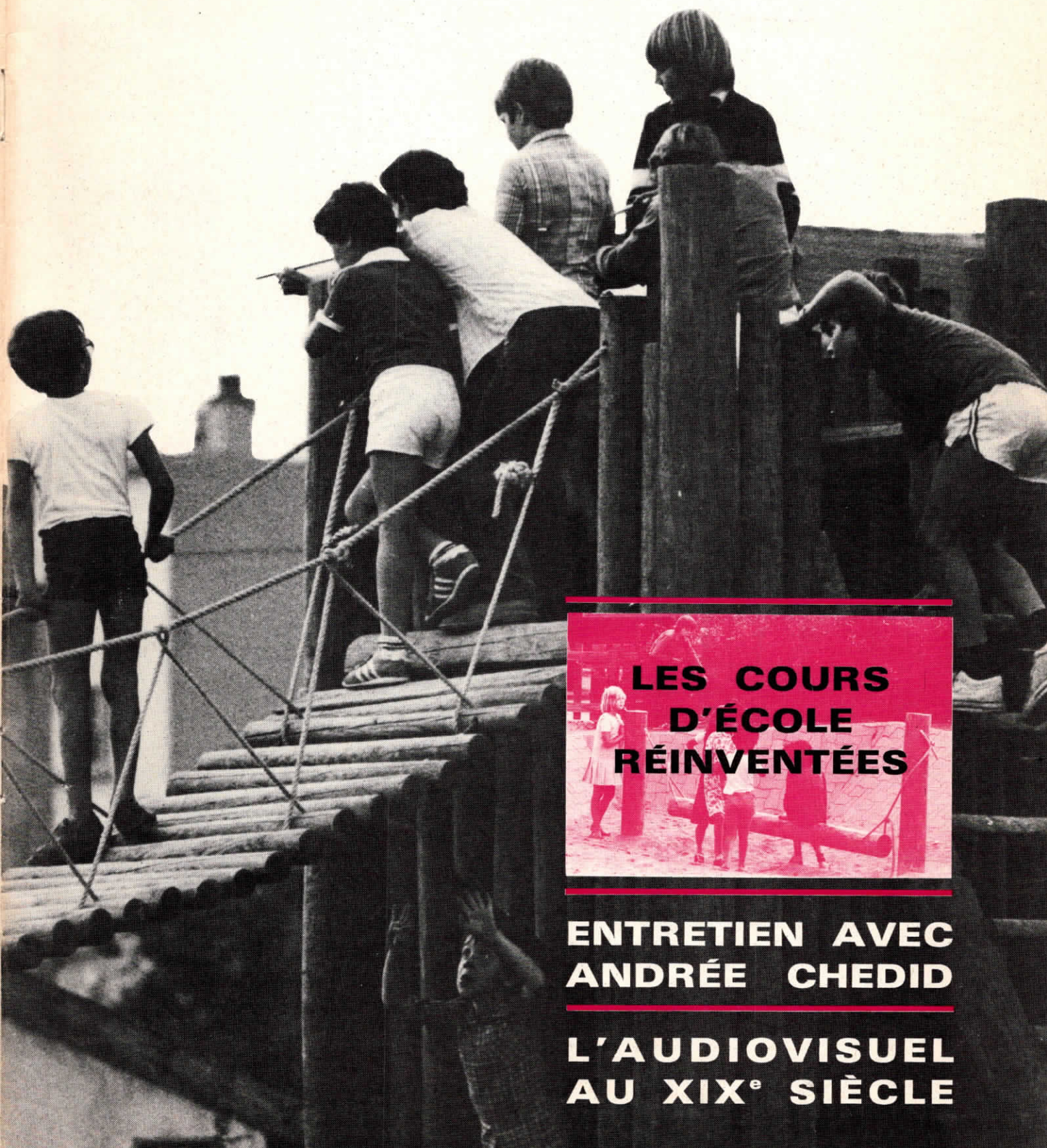


L'ÉDUCATION

hebdo



**LES COURS
D'ÉCOLE
RÉINVENTÉES**

**ENTRETIEN AVEC
ANDRÉE CHEDID**

**L'AUDIOVISUEL
AU XIX^e SIÈCLE**

E.N. Préparation par correspondance
Entrée **ECOLES NORMALES.**
Document, gratis sur demande.
INSTITUT FRANÇAIS Etablissement privé,
15700 PLEAUX. Tél. (71) 40-43-17.

Guide
pratique
de l'
enseignant
DE PARIS

7^e édition

144 pages
Franco : 28 F

Un instrument de travail indispensable à tout enseignant du premier ou du second degré. Une information précise sur l'ensemble des problèmes administratifs et professionnels qui intéressent les enseignants :
■ organismes officiels ■ le SNI, la FEN
■ le mouvement ■ les congés ■ nouveau régime des congés de maladie ■ responsabilités et accidents de service ■ sorties scolaires ■ direction d'école ■ promotions des instituteurs ■ travail à mi-temps ■ la retraite ■ enseignements spéciaux GAPP ■ classes d'initiation pour enfants étrangers ■ P.E.G.C. : comment le devenir ? avancement, remplacement, inspection ■ rectorats en région parisienne, direction des affaires scolaires ■ centres publics d'orientation professionnelle ■ services sociaux, allocations et indemnités diverses ■ regards sur l'enseignement supérieur ■ sorties éducatives ■ adresses utiles ■ liste des écoles publiques.

PACICOUC

106, rue Lafayette
75010 PARIS. Tél. 246.09.08

Vient de paraître
BLANCHETTE MARCORELLES
JOUONS LA COMEDIE

Tome 2 (JAUNE), recueil n° 5
10 histoires, 10 comédies
faciles à mettre en scène
pour enfants de 5 à 15 ans

A.A.E.C.C.

B.P. n° 7, 68000 Colmar
C.C.P. Strasbourg 68167 E
22 francs franco

Prix au 1^{er} janvier 81



750^F TTC
EN KIT A PEINDRE
PTC 260 kg
en 400 kg: **1100^F**

CATALOGUE GRATUIT...
+ de 30 modèles de 200 à 2500 kg
le réclamer à :

REMORQUE FRANC OCEAN
49170 S^t GEORGES sur LOIRE
TEL (41) 41-10-55 (5 lignes)

ATTELAGES VOITURE... 600 kg
Exemples livrés avec boule
prise et cache-boule en cadeau...
R4 R5 R12 R14 R16
1307 1510 1100
204 304 305 104
VISA LN 3CV GS GSA

216^F TTC

50 points de VENTE en FRANCE

QUE FAIRE APRES LE BACCALAURÉAT ?

LE GROUPE ESSEC

vous propose d'apprendre un métier ouvrant sur :

- DES CARRIERES VIVANTES ET VARIEES
 - UN SECTEUR AUX DEBOUCHES NOMBREUX
- 3 ANNEES D'ETUDES

ECOLE DES PRATICIENS DU COMMERCE INTERNATIONAL

Etablissement privé d'enseignement supérieur reconnu par l'Etat

— Vous êtes bachelier ou vous avez entamé des études supérieures, vous avez de bonnes connaissances en langues étrangères, l'EPSCI, créée par le Groupe ESSEC, peut vous apporter la formation que vous souhaitez.

CONCOURS D'ENTREE EN PREMIERE ANNEE :

- 15, 16 et 17 juin 1981
- 17 et 18 septembre 1981

— Possibilité d'admission en 2^e année pour les titulaires de : B.T.S., D.U.T., D.E.U.G. ou équivalence en Economie, Gestion ou Commerce.

CONCOURS D'ENTREE EN SECONDE ANNEE :

- 17 et 18 septembre 1981

M Adresse

..... Age

Désire recevoir la documentation de l'EPSCI

EPSCI, B.P. 105, 95021 CERGY-PONTOISE CEDEX
Tél. : 030-40-57, poste 412

l'éducation

n° 456 / 14 mai 1981

2 éditorial : l'avenir

hebdomadaire

4 insérer la différence, par Michaëla Bobasch

6 les difficultés de l'UNWRA

éducations

7 drôle de vie : un instituteur mis à disposition, par Nautilus

8 du nouveau côté cour, par Michaëla Bobasch

12 vous avez la parole : ... à tout faire, par Francis Santa ; âge moyen et âge normal, par René Duhalde ; courrier des lecteurs

à votre service

15 exploration de la presse d'enseignement

16 pédagogie quotidienne : la compréhension d'un récit filmique, par Bernard Blot

17 documentation : quelque part en France, par Pierre Ferran et Louis Porcher ; un inconnu nommé Ulysse, par Pierre-Bernard Marquet ; un autre regard, par Christian Cousin

19 CNDP : RTS dernière

20 réponses, par René Guy

21 au B.O.

22 agenda

expressions

24 l'appel du désert, entretien avec Andrée Chedid, écrivain

26 la réalité défiée, par Hubert Haddad

28 un film, une pièce, une exposition, un album, un recueil, une revue, par Pierre Ferran, Etienne Fuzellier, Hubert Haddad, Pierre-Bernard Marquet

30 des Antilles à l'Altiplano, par Pierre Ferran

réflexions

31 nos ancêtres audiovisuels, par Louis Porcher

34 championnat de France de mots croisés : bulletin-réponse

36 mots croisés

photos — couverture et p. 8, 10, 11 : Daniel Dumas ; p. 14 : Michel Cambazard ; p. 24 et 26 : Lot.

éducationfondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Hebdomadaire publié par « L'éducation », association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et Echanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

direction

directeur : André Lichnerowicz ; administrateur délégué : Léon Silvéreano.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot ; rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis ; conseiller pédagogique : Louis Porcher ; secrétariat de rédaction-maquette : Suzanne Adellis, Michel Bonnemayre ; informations : Michaëla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy ; documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique - Bernard Blot, Christian Cousin, Claudine Dannequin, William

Grossin, Yves Guyot, Geneviève Lefort, François Mariet, Claire Méral, Claude Moreau, Jerry Poczta - Marie-Claude Krausz agenda ; lettres, arts, spectacles : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Jacques Erwan, Etienne Fuzellier, Hubert Haddad, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Georges Rouveyre ; correspondants : Elisabeth de Biasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Séneca ; dessinateur : François Castan.

publicité - développement

Martine Cadas, Odette Garon, François Silvaln

conseil d'administration de l'association éditricebureau : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevallier, vice-président ; Georges Belbenoit et Léon Silvéreano, secrétaires généraux ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.
membres : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Cré-

mieux-Brilhac, Irène Dupoux, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin.

rédaction, publicité, annonces2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67**abonnements**215, boulevard MacDonald - 75019 Paris
Tél. : 508-24-26le numéro : 5 F ; numéro spécial : 7 F ;
abonnement annuel : France 120 F, étranger 150 F (CCP 31-680-34 La Source).

Pour tout changement d'adresse, joindre une bande d'expédition et 2,80 F en timbres

l'avenir l'avenir

Les Français ont choisi François Mitterrand, un président socialiste, le changement. Il faut le répéter, même si cela peut paraître banal : c'est un moment historique.

Depuis ce soir du 10 mai, on nous explique à coups de chiffres, de tableaux, de graphiques, les reports de voix des électors qui se sont opérés ici, qui ne se sont pas faits là. Et si, tout simplement, les Français s'étaient comportés en citoyens conscients et responsables, rôle qu'on leur a souvent dénié en appelant sur eux, en cas de « mauvais choix », foudres et apocalypse ? Peut-être aussi faut-il voir l'émoussement de l'impact du fantastique « show-business » audiovisuel et de ses abus qui entourent désormais toute élection, par la clairvoyance d'un électorat qui ne s'en laisse plus conter.

Cela étant dit, nous l'avons souligné sans cesse ces temps derniers, l'éducation, qui fut de tout temps l'une des grandes priorités, a été la grande absente de cette campagne. Il est vrai aussi qu'elle n'apparaît jamais comme un enjeu décisif dans une joute électorale. Toutefois, au lendemain du scrutin, elle resurgit toujours comme la nécessité même, comme la condition même du « mieux » qui a sous-tendu le choix. Ce devrait être encore plus évident lorsque ce choix a été dicté par « l'espoir ». Tout changement réclame d'abord un bilan. Dans ce magma qu'est devenu l'appareil éducatif, tout n'a pas été négatif, mais les insuffisances, les inégalités, l'accumulation des réformes, souvent dénoncées dans ces colonnes et encore

dix propositions pour l'école

Ce sont celles que François Mitterrand a exposées au cours de la « Journée du centenaire de l'école publique », organisée à Evry, le 15 mars dernier, par le Parti socialiste.

- J'engagerai un plan pluriannuel d'ouverture d'écoles maternelles afin de permettre la scolarisation de tous les enfants à partir de deux ans.
- Je donnerai, dès le mois de mai prochain, un coup d'arrêt aux fermetures de classes et à la suppression de postes dans les collèges.
- Je ferai financer un programme complémentaire de classes primaires par un collectif budgétaire dès 1981, avec accroissement du taux de subventions.
- Je ramènerai les effectifs par classe à vingt-cinq.
- Je revaloriserai réellement le statut des profes-

l'avenir l'avenir

plus particulièrement lors de notre récente « Rencontre de Bordeaux », ont plus souvent provoqué le recul que le progrès.

Le nouveau président de la République avait esquissé, à Evry, à travers ses critiques, les orientations qu'il entend insuffler pour demain. Pour lutter contre le « gâchis humain », les « inégalités », le « démantèlement », la « sélection des élites », la « déqualification pour la masse », un « choix absurde sur le plan économique, inadmissible sur le plan social et humain », il veut « ranimer, décentraliser dans la confiance, sans endoctrinement, une école de la qualification, de mieux-vivre et de la liberté ». Il veut aussi que, dans ce grand service public, « unifié et laïque », qu'il mettra en place, les enseignants en aient fini de vivre « le temps de la menace et du mépris ». En filigrane de ces quelques déclarations, apparaît déjà le grand débat qui va devoir s'engager pour redéfinir structures et finalités d'une Education nationale qui se doit de trouver son nouveau souffle. Et nous serons présents dans ce débat.

« Une société qui a perdu la confiance de sa jeunesse est une société sans avenir » a déclaré encore François Mitterrand, trois jours avant son élection. C'est bien pour un autre « avenir » que les Français l'ont choisi.

L'EDUCATION

seurs et des instituteurs.

■ Je contribuerai à ouvrir l'école sur la vie, tant au niveau des méthodes que du contenu de l'enseignement ; une place véritable sera accordée aux activités physiques ainsi qu'aux activités d'expression.

■ Je travaillerai à mettre en place un grand service public, unifié et laïque, de l'Education nationale, mise en place qui sera négociée sans spoliation ni monopole ; les contrats d'association des établissements privés, conclus par les municipalités, seront respectés ; des conseils de gestion démocratique seront créés aux différents niveaux.

■ Je m'efforcerai de renouveler la pédagogie pour favoriser l'expression sous toutes ses formes ainsi que l'épanouissement physique ; l'enseignement de l'histoire et de la philosophie sera développé ; quel que soit le niveau d'études, chacun devra disposer, en fin de scolarité, d'une formation générale et d'une formation professionnelle.

■ J'abrogerai la loi Seguin-Ruffenacht-Sauvage sur les conseils d'université et d'UER ainsi que les décrets modifiant la carte universitaire.

■ Je ferai reconnaître à chaque travailleur le droit à un crédit de formation de deux ans, qu'il pourra utiliser tout au long de sa vie active.

insérer

Le Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps (CTNERHI) publie cette semaine un document qui tente de faire le point sur l'insertion

des enfants handicapés en crèche ou en maternelle.

A partir d'une étude menée sur des cas concrets, par une équipe pluridisciplinaire, de septembre 1977 à juin 1979, ce document essaie de dégager les critères de réussite dans la perspective d'une généralisation de telles initiatives.

la différence



« FRANÇOISE est une petite fille de quatre ans, assez fade, au visage dysmorphique, d'aspect mongoloïde, présentant un retard global de développement, sans troubles du comportement notables si ce n'est, par moments, des impulsions agressives sur un fond de grande passivité. François, cinq ans, un enfant de très grande taille au faciès peu expressif et dysmorphique, présente un retard mental certain aggravé par des troubles de comportement importants, de type phobique, à tonalité globale psychotique. Léa, six ans, est une petite fille lourde et pataude, myope, au visage disgracieux ; son retard psychomoteur, important dans les premières années de la vie, s'est à peu près compensé. » Ils ne sont pas comme les autres. Tous peuvent pourtant avoir leur place à la crèche ou à l'école... pour peu que l'on veuille s'en donner la peine.

L'expérience a été tentée pour quarante enfants atteints de divers handicaps (cécité, surdité, infirmité motrice-cérébrale, retard de développement mental et psychomoteur, hémiplegie, trisomie 21) parfois associés à des troubles de comportement. Quinze ont été intégrés en crèche, et vingt-cinq à l'école maternelle. L'étude qui a été menée par une équipe pluridisciplinaire (pédiatres, psycholo-

gues, rééducateurs en psychomotricité, assistantes sociales et une institutrice spécialisée) fait le bilan de cette expérience avec quatre objectifs : « Evaluer la réalité et la qualité de l'intégration, ses résultats à court et à long termes, isoler et décrire les critères de réussite et mettre en évidence les moyens nécessaires pour faciliter l'ouverture des milieux d'accueil aux enfants handicapés dans la perspective d'une généralisation de l'intégration. » Tout est envisagé : le déroulement de l'expérience, le bilan de celle-ci, les réussites comme les échecs (1).

Le type et la gravité du handicap interviennent moins dans la réussite d'une intégration que la personnalité de l'enfant : c'est la première constatation. « Volonté, courage, communicabilité, attachement affectif à l'adulte motivent les éducatrices » notent les auteurs de l'étude. Les conditions de l'accueil (motivation du personnel, travail en équipe) constituent un second facteur indispensable à la réussite de l'insertion. Il faut que l'établissement soit prêt à recevoir l'enfant handicapé. La directrice joue à cet égard un rôle de premier plan, tant pour accepter l'enfant que pour soutenir l'institutrice qui en a la charge. On a vu dans une école maternelle le changement de direction entraîner la

remise en cause de la présence de Léa, une fillette atteinte d'un retard psychomoteur. « Les arguments administratifs, les autorisations de l'inspectrice qui n'avaient guère posé de problèmes auparavant surgirent aussitôt », indique le rapport qui signale plus loin l'attitude ambivalente d'une autre directrice qui hésitait à accueillir Thierry (hémiplegique) en raison du « désir de maintenir le prestige d'un établissement désigné comme « pilote » et dont les locaux sont particulièrement luxueux ».

Dans la majorité des cas, l'arrivée de l'enfant handicapé a suscité une importante mobilisation pédagogique et affective du personnel. C'est ainsi qu'à la crèche se sont établies des relations privilégiées entre enfants et éducatrices, et qu'à l'école, certaines institutrices ont préparé, inventé même, une pédagogie et des activités spécialement adaptées au petit handicapé. Elles ont aussi réorganisé la vie du groupe, de manière à donner à celui-ci une place particulière. Quant au travail en équipe, il est plus aisé à la crèche qu'à l'école où l'institutrice est isolée. D'où la nécessité d'un soutien spécialisé assuré, suivant les cas, par le Centre d'assistance éducative du tout petit (CAE), le CMPP (Centre médico-psycho-pédagogique) ou le GAPP (Groupe d'aide psycho-péda-



gogique). Autre élément important, le milieu familial : un travail avec les parents bouleversés et fragilisés par le handicap de leur enfant est souvent nécessaire.

On le voit, la réussite ou l'échec d'une intégration dépend de nombreux facteurs, notamment de données personnelles. Toutefois, même lorsque toutes les conditions ne sont pas remplies, celle-ci se déroule bien si l'enfant est bien inséré dans le groupe, car, selon le rapport, « *la collectivité apporte par elle-même suffisamment de stimulations, et de nombreux progrès passent par la relation enfant-enfant* ». On a vu ainsi de petits handicapés pris spontanément en charge par quelques petits camarades (Christine, atteinte d'une infirmité motrice-cérébrale, s'est trouvé deux « protecteurs ») ou par le groupe-classe. Ceci est particulièrement vrai à l'école maternelle où l'enfant est plus autonome et la relation médiatisée par des activités pédagogiques (alors que les conduites de maternage restent prépondérantes à la crèche). A cet égard, la présence de l'enfant handicapé sert souvent de révélateur au fonctionnement de l'institution. « *Dans quelques cas, l'absence de pédagogie spéciale et la place donnée à l'enfant handicapé reflétaient la qualité de l'ensemble de la pédagogie fournie aux autres élèves :*

uniforme, indifférenciée, peu inventive » précise l'étude. Ainsi, Julien (trisomique 21 âgé de cinq ans) « *toléré à mi-temps avec refus de cantine malgré les difficultés matérielles des parents, était isolé dans son coin, dévalorisé, non stimulé. Mais l'ensemble du groupe était abandonné pédagogiquement ; les enfants étaient livrés à eux-mêmes, fatigués ou agressifs* ». Lorsque l'intégration est réussie, elle revalorise aussi bien l'institution que le personnel auquel elle offre une possibilité d'ouverture vers l'extérieur (échanges avec d'autres professions, psychologues, rééducateurs) et de formation (évolution des pratiques pédagogiques) qui va cependant de pair avec un surcroît de travail, surtout lorsque les effectifs — et c'est souvent le cas — sont trop importants.

Positive pour l'institution, l'intégration l'est également pour les enfants. En crèche, elle offre des possibilités de stimulation, d'éveil, d'échanges très riches. A l'école maternelle, ses bénéfices ont été manifestes dans vingt-deux cas sur vingt-cinq, les échecs venant à la fois d'une mauvaise préparation de l'enfant à sa confrontation avec l'école et de structures d'accueil non adaptées. Pour les autres, les apports pédagogiques et socio-affectifs se sont traduits par « *une accélération du rythme de leurs acquisitions, une diversification de leurs possibilités d'intérêt et d'échanges, retentissant sur une affirmation de leur autonomie* ». Pour les familles, il y a eu à la fois décharge de la mère, ouverture vers l'extérieur et possibilité de porter un autre regard sur l'enfant. Cependant, pour des parents dont les motivations en tentant l'expérience étaient « *d'éviter le ghetto, de faire faire le maximum de progrès à leur enfant et de défier l'isolement et l'égoïsme de tous* », il y a un danger : celui de s'illusionner sur l'avenir de leurs enfants.

On touche là aux limites de l'intégration. Il est indiscutable que celle-ci a parfois permis l'amélioration de troubles de comportement et, de ce fait, le changement des diagnostics initiaux et de direc-

tions d'orientation : des enfants promis au circuit spécialisé ont pu être intégrés à la filière commune. Mais il n'en reste pas moins que la qualité de l'insertion et de l'épanouissement de l'enfant risque de leurrer les parents ou de les conforter dans un certain refus de la réalité du handicap. Enfin, le fait, pour l'enfant handicapé, d'être « *un seul parmi d'autres, sans reflets, sans image semblable, sans pareil que lui* », risque de lui faire découvrir son identité de manière négative, en tant que « *celui qui ne voit pas, qui ne marche pas, qui n'a pas les mêmes yeux, la même tête* ». Peut-être la solution consisterait-elle à intégrer plusieurs enfants handicapés ensemble. On n'en est pas encore là.

En conclusion, l'étude recommande « *une généralisation de ce qui n'est encore qu'expériences, essais, acceptations exceptionnelles* ». Mais cela n'est possible que si quatre conditions sont remplies : « *réduction des effectifs, information et formation complémentaire du personnel sur les besoins spécifiques de l'enfant selon son handicap, renforcement de la collaboration des équipes thérapeutiques avec l'établissement d'accueil, et inscription de l'intégration dans le devenir de l'enfant* ». Il conviendrait aussi d'améliorer la législation sur la responsabilité civile de la direction et du personnel des établissements et de financer des aménagements architecturaux adaptés. Bref, de « *repenser l'ensemble du problème en fonction de l'intégration non plus d'un enfant handicapé comme un cas isolé, mais de tous les enfants handicapés, nombreux, qui peuvent en bénéficier et y ont droit. Cela sous-entend que l'on facilite un changement des attitudes sociales et des mentalités, qu'on accepte de vulgariser ce problème au lieu de laisser les familles et quelques structures spécialisées s'épuiser à les résoudre* ».

Michaëla Bobasch

(1) Pour se procurer cette étude intitulée *Intégration du jeune enfant handicapé en crèche et en maternelle* dont le coût est de 48 F, s'adresser au CTNERHI : 27, quai de la Tournelle, 75005 Paris (tél. : 329-65-10).

les difficultés de l'UNRWA

ON ne parle pas beaucoup de l'UNRWA (l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient) et du travail éducatif qu'il effectue dans les territoires occupés du Moyen-Orient : en effet, la moitié du budget de cet organisme provisoire de l'ONU, créé en 1950, est consacré à l'éducation.

On compte actuellement 1 800 000 réfugiés et le système scolaire, unique en son genre, mis en place par l'UNRWA en collaboration avec l'Unesco, concerne aujourd'hui 314 164 élèves répartis entre les 627 écoles qui dispensent un enseignement primaire élémentaire de six ans et un enseignement primaire supérieur de trois ans. Ce cycle élémentaire est assuré par 9 479 enseignants. Les trois quarts de ces écoles fonctionnent pour subvenir à la demande avec le système de classes alternées matin/après-midi. Une formation professionnelle et technique a également été mise en place dans sept centres qui disposent de 3 460 places, mais les demandes d'admission sont telles qu'une sur cinq peut, dans l'état actuel des choses, être satisfaite.

Ces écoles et centres sont répartis au Liban, en République arabe syrienne, en Jordanie, sur la Rive occidentale du Jourdain et dans la Bande de Gaza et leurs scolarités sont calquées sur celles des pays d'accueil pour permettre aux élèves, dans la mesure du possible, d'y poursuivre études et formations. Un programme de formation pédagogique a été mis sur pied pour former les propres enseignants de l'UNRWA, 1 240 étudiants — dont 650 jeunes filles — sont cette année en formation dans

les écoles normales d'Amman, de Ramallah et de Siblène.

Voilà, en quelques chiffres, ce qu'est cet organisme dont le budget est constitué par les contributions volontaires des gouvernements et par des dons d'organismes internationaux ou non gouvernementaux.

Or, ce système est actuellement menacé et son déficit va croissant. A la rentrée dernière, l'UNRWA a lancé un cri d'alarme, car il allait se voir contraint de mettre un terme au financement de ses 308 écoles en Jordanie et en République arabe syrienne. Des contributions spéciales de dernière minute ont permis un sursis. Olof Rydbeck, commissaire général, prévoit pour 1981 un déficit de l'ordre de 70 millions de dollars sur un budget de 235 millions de dollars. Dans cette perspective qui met non seulement en péril le système scolaire, mais aussi les services de santé et de secours dont bénéficient 1 500 000 réfugiés, l'organisme envisageait de licencier, fin avril, 5 000 professeurs. Les appels du commissaire général et de Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations Unies, semblent toutefois avoir été entendus et un certain nombre de « contributions extraordinaires » ont été annoncées, notamment de la part de la Libye et de l'Arabie saoudite.

L'UNRWA vient donc de faire savoir qu'il suspend la procédure de licenciement de ses enseignants, mais il n'en reste pas moins que la situation reste difficile pour son œuvre humanitaire et que le financement de son programme d'éducation jusqu'à la fin de 1981 reste précaire.

M. G.



La Quinzaine de l'école publique se déroulera du 18 au 31 mai. Cette année, la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, qui en est l'instigatrice, l'a placée sous le signe du centenaire des lois scolaires, mais elle veut aussi rappeler, à cette occasion, la nécessité de gratuité de l'enseignement obligatoire et contribuer à l'ouverture de l'école sur la vie. La collecte qui s'effectue grâce à la vente du timbre de la Quinzaine est entièrement consacrée aux associations dont l'action vise à promouvoir une éducation initiale de qualité comme assise de l'éducation permanente laïque pour tous. La répartition des sommes recueillies va pour moitié aux associations scolaires locales, pour un quart aux fédérations départementales d'œuvres laïques, le dernier quart revenant à l'organisme central.

drôle de vie

un instituteur mis à disposition

Qu'est-ce qu'un hédoniste ? Celui dont la vie n'est que quête du plaisir. Pour certains, c'est aussi une manière de course éperdue, effrénée, sans regard en arrière. On comprend les déchirements d'Œdipe... Notre instituteur se réclame de cette philosophie de la vie. Ce qui l'a conduit, au gré des années, à changer de rôle, de fonction et, parvenu à bientôt trente-neuf ans, à ne plus avoir avec son métier d'origine qu'un rapport lointain : une appellation, mal contrôlée, inscrite sur son passeport. Contrairement à l'adage, il a voyagé loin et guère ménagé sa peine ; il faut dire que lorsqu'on est de modeste extraction — un père chauffeur-livreur, une mère couturière —, qu'on sort d'un terroir et qu'on aspire au pouvoir, il faut dépenser une certaine énergie pour réussir.

Né sur la rive gauche d'un fleuve, la Garonne, il ne s'est pas résolu à la quitter, jusqu'à présent. Cette localisation de la naissance, pour lui, est de la plus haute importance. D'ailleurs, il s'est arrangé, toujours, pour y revenir lors même que son travail aurait dû l'entraîner ailleurs. Qu'on en juge : toute sa scolarité, toutes ses humanités, c'est là qu'il les a poursuivies. De la maternelle à l'école normale, il est resté dans le même périmètre et, comble d'attachement, lorsque, jouissant du privilège des majors de promotion de l'EN, il put choisir

son poste, c'est là encore qu'il revint, instituteur. Il est vrai que, de ce côté-là de la Garonne, on peut goûter une certaine qualité de la vie à laquelle il n'a pas voulu sacrifier, jusqu'ici. Dans ce Sud-Ouest, il fait bon vivre : à deux pas de la mer, de la montagne et de la forêt landaise, on peut jouir des agréments de la vie, creuser son trou au soleil, se faire connaître et, pourquoi pas ?, grignoter quelque part du pouvoir. « *Il est plus enviable d'être premier dans sa région que quatrième couteau à Paris* », dit-il volontiers.

La merveilleuse sentence selon laquelle « le hasard est la loi qui voyage incognito » peut prêter à des usages différents ; on peut, par exemple, la rendre efficace pour soi en se situant du côté de ceux qui, indirectement, mais astucieusement, édictent les lois ; dans ces conditions, le hasard peut avoir pour vous de ces bonheurs ! Et tel fut-il très tôt : politique et fonceur. Instituteur en tout et pour tout un an et trois mois, c'est très rapidement qu'il intégra un grand organisme péri-scolaire, très vite qu'il accéda à des responsabilités locales puis régionales, assouvissant, par la même occasion, son amour du cinéma. Mis à disposition, il employa son temps et sa peine à développer dans sa région une politique de l'audiovisuel résolument contemporaine : « *Je suis vraiment loin du métier d'insti-*

tuteur, constate-t-il aujourd'hui, car mon travail consiste à mettre en place et essayer de concevoir une politique au sens large du terme, et à remplir le rôle d'un gestionnaire d'individus, de budget et de matériel. » Ce qui lui convient très bien, au fond, puisqu'il admet que ce qui l'intéresse « *ce sont des questions de négociations, de mise en place de structures, donc de discuter avec des adultes qui ont les mêmes préoccupations que moi. Je me voyais mal, pendant vingt ans, en train de faire la même chose car, pour moi, le plaisir de travailler c'est de concevoir des projets, de les mener à bien, de faire en sorte qu'ils existent* ». Ce qui ne va pas sans contradictions car il est obligé de constater : « *Personne ne comprend ce que je fais ; dans le privé ça ressemblerait étrangement à de la gestion d'entreprise.* » Or, mis à disposition, rémunéré par le CNDP — dixième échelon d'instituteur + 560 F d'indemnité mensuelle de logement —, il traite des affaires comme un chef d'entreprise. Comme il dit : « *Ça pose un problème.* »

Instituteur que la vie a éloigné de la classe, il se garde bien de porter des jugements sur elle : « *Maintenant je n'en parle plus parce que je ne la connais plus. Je reconnais d'ailleurs que, lorsque je discute avec des enseignants, ce sont deux mondes différents.* » Ce qui ne l'empêche pas d'avoir des vues sur l'éducation, car, si elle n'est plus scolaire au sens étroit, son activité est profondément éducative : « *A mon avis aujourd'hui l'imagination n'est pas à l'école. C'est, en définitive, un système bloqué, cloisonné, alors que le socio-éducatif, tout ce qui est autour de l'école, peut offrir des ballons d'oxygène, peut permettre de fonctionner dans le plaisir, dans la non-rentabilité immédiate.* » Mais est-on prêt à entendre de tels discours ? Les récentes décisions concernant les mis à disposition tendraient à prouver le contraire.

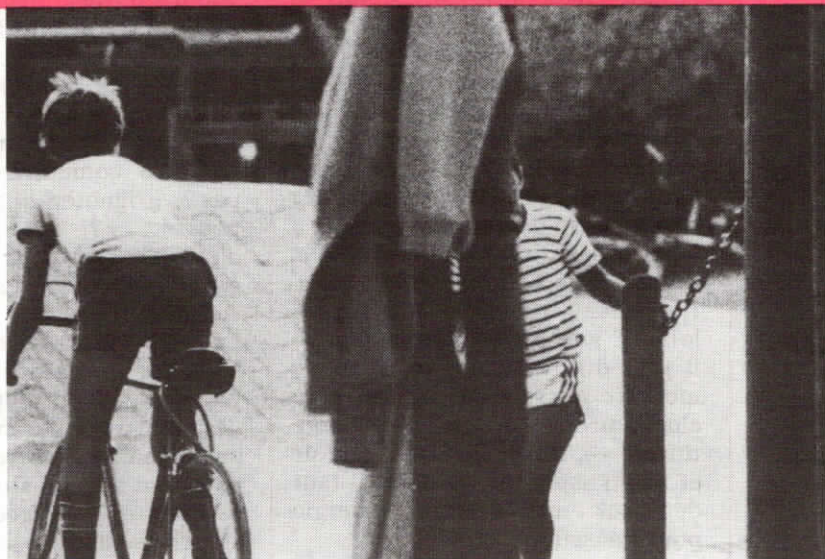
Nautilus

Des cours bétonnées, entourées
de murs : ce ne sont pas des cours
de prison, mais des cours d'école
telles qu'elles existent encore.
Pas un arbre, pas un buisson,
rien pour jouer.
Certaines ont même encore
un coin pour les punis !
Il est grand temps
de changer tout cela...
Nos voisins belges s'en sont
rendu compte, qui ont profité de



du nouveau

l'Année internationale de l'enfant,
pour lancer une vaste opération
d'aménagement des cours d'école.
En France, on en est encore
à de timides essais.
« Que faire pour changer
les cours d'école ? » : un colloque
organisé à Paris le 26 mars dernier
par le CODEJ (Comité pour
le développement de l'espace
pour le jeu) a tenté de faire
le point de quelques expériences.

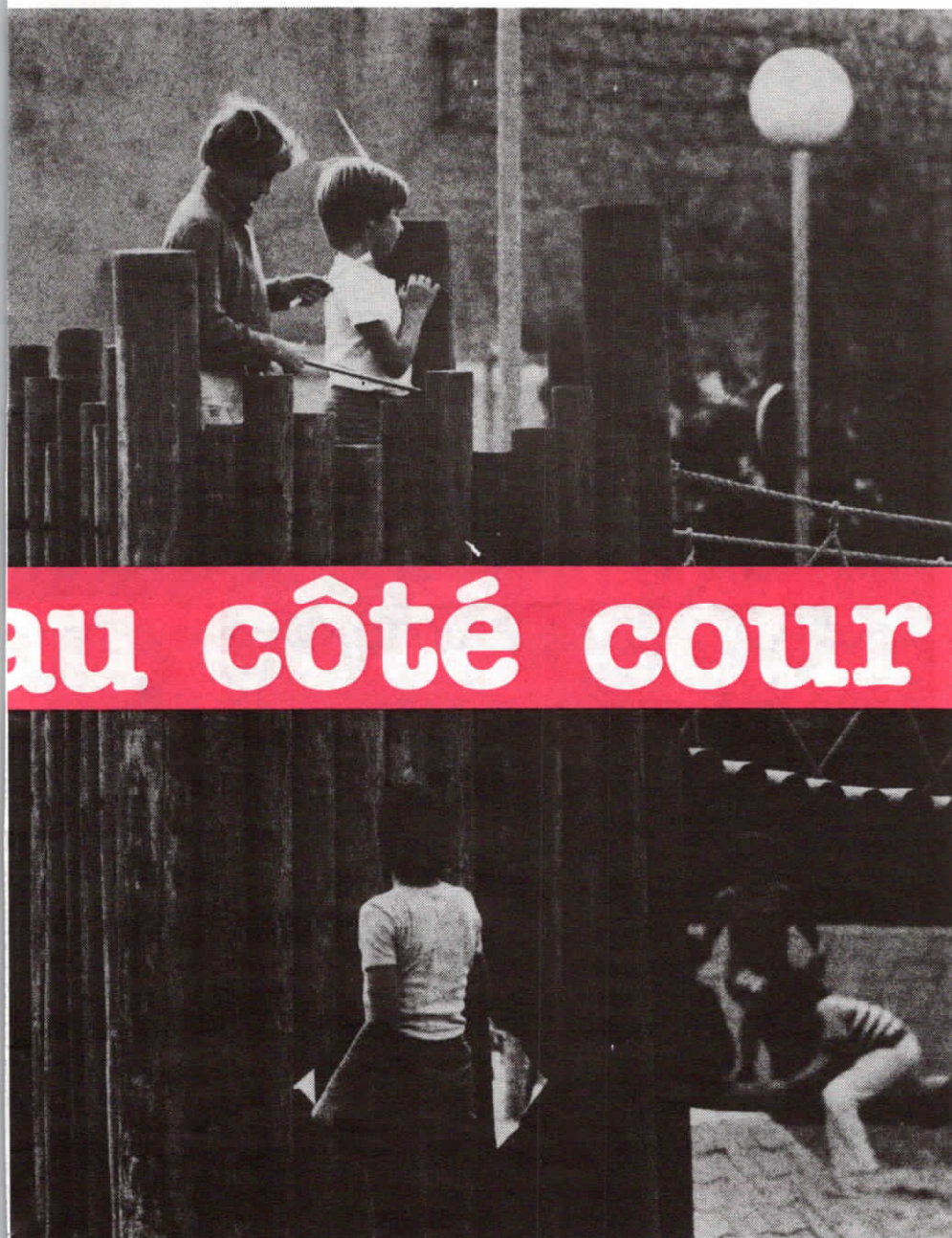


EXIGUES, en sol dur, exagéré-
ment macadamisées : ce sont les
cours d'école telles qu'elles exist-
ent encore en 1981. Et pourtant,
au moment où les enfants passent
le plus clair de leur temps dans
l'établissement scolaire (1), celui-ci
devrait être plus que jamais un
lieu de vie, et la cour un espace
privilegié offrant des compensa-
tions aux contraintes de l'environ-
nement. Telles sont en substance
les réflexions qui ont amené les
responsables du CODEJ (2) à poser
le problème de l'aménagement des

cours d'école.

Certains objecteront que laisser
la cour telle qu'elle est constitue
encore le meilleur moyen de pré-
venir les risques d'accidents que
ne manquerait pas d'accroître la
mise en place d'équipements tels
que balançoires ou toboggans.
Mais, selon le Dr Jacques Fortin,
médecin scolaire, qui s'appuie sur
les résultats d'une enquête statis-
tique réalisée à Grenoble pendant
six mois et concernant huit mille
enfants de maternelle, « si les acci-
dents (en particulier ceux de la

circulation) sont la première cause
de mortalité chez l'enfant de deux
à quinze ans, un cinquième seule-
ment de ceux-ci surviennent à
l'école et il y a disproportion entre
l'appréhension des enseignants et
la réelle gravité des accidents ». Sur
cent cinquante ayant eu lieu
durant cette période, cinq étaient
sérieux (trois fractures d'un mem-
bre et deux traumatismes crâniens
ayant entraîné une mise en obser-
vation pendant quarante-huit heu-
res), trente ont nécessité un point
de suture ; tous les autres se rédui-



au côté cour

saient à des bleus et ecchymoses. « Les choses se déroulent presque toujours de la même manière : l'enfant a un accident lorsqu'il court et lorsqu'il est bousculé. Mais s'il y a un rapport évident entre le nombre d'enfants, la superficie et le nombre d'obstacles, d'autres facteurs interviennent. Ainsi le rythme de vie (fatigue) a une influence bien plus grande que les équipements, indispensables au développement psychomoteur », ajoute le Dr Fortin. Deux idées à retenir donc : les équipements

sont à la fois un moyen privilégié pour les enfants de faire des acquisitions tout en se défoulant (on a constaté un regain d'agressivité dans les cours privées d'équipements), et l'accident est parfois un mode d'expression de l'enfant, « un signal d'alarme pour attirer l'attention sur lui » (3).

Quels sont les moyens de prévention ? Pour le Dr Fortin, c'est avant tout « l'éducation au risque », le développement de l'autonomie car « l'enfant à risque n'est pas autonome, et sa sécurité est

directement proportionnelle à sa liberté ». La prévention, c'est donc tout ce qui contribue à rendre l'enfant autonome et notamment la mise à sa disposition d'équipements adaptés à son âge et à son stade de développement psychomoteur. Se posent alors deux problèmes. Tout d'abord l'attitude des adultes, notamment des enseignants : « L'enfant est extrêmement conscient de ses limites et ne les dépasse qu'en certaines circonstances : état de perturbation ou situation de compétition. Il revient donc aux adultes d'éviter de placer l'enfant dans une situation à risque ; par exemple, en s'abstenant de ridiculiser celui qui a peur de monter sur la poutre ». Ensuite la composition même des équipements, pour la plupart traditionnels et pour lesquels on n'a guère fait effort d'imagination. Le Dr Fortin en a fait la démonstration : « Le toboggan est conçu pour un seul usage. Une utilisation différente (monter par la partie glissante ou descendre la tête la première) le rend dangereux. De plus, lorsqu'il n'y a qu'un toboggan, il devient lieu d'appropriation et forcément lieu d'éjection : d'où des chutes parfois douloureuses. Par contre, un banc prévu pour s'asseoir peut devenir, pour l'enfant, cheval, avion ou toute autre chose, au gré de son imagination. » On ne saurait donc trop inciter non seulement à l'aménagement des cours d'école, mais aussi à l'originalité dans la conception des équipements.

Certains font des efforts en ce sens et sont venus en témoigner. Deux expériences grenobloises tout d'abord, réalisées dans le cadre d'une action menée par la ville pour la restauration des quartiers anciens, avec pour objectif d'associer l'équipe éducative, parents et

(1) Selon une enquête réalisée à Grenoble, plus de 50 % des enfants de deux à trois ans passent six heures par jour à l'école maternelle ; certains y restent même pendant neuf heures.

(2) CODEJ : 85, rue Saint-Charles, 75015 Paris.

(3) On constate de nombreux cas de comportements suicidaires (noyades) chez les enfants de couples perturbés.

enfants, à la réalisation de ces projets.

La première, qui a eu lieu grâce au tiers temps pédagogique à l'école Ampère située dans le quartier Berriat, a concerné neuf classes, soit cent quatre-vingt-cinq enfants. Daniel Dumas, animateur du Centre social et coordinateur de l'entreprise, raconte : « Il s'agissait à la fois d'amener les élèves à transformer la cour à partir de leurs propres idées, de faire participer activement les parents à la modification de cet espace et de faire en sorte que cette cour d'école, située entre deux rues, devienne un espace libre et peut-être, un jour, un lieu de passage. » Que faire de cette cour partagée par un mur et dans laquelle on ne peut guère courir ? Les élèves ont tenté de répondre à cette question et exprimé sous des formes diverses (discussions, dessins, textes écrits) les demandes les plus inattendues. Certains ont réclamé « des arbres en plastique parce qu'au moins on peut y grimper ». Ensuite, ils ont élaboré avec les enseignants une maquette tenant compte des contraintes du budget (soixante mille francs) et de l'espace. Les parents (quatre-vingts, pour cent quatre-vingt-cinq élèves) ont participé au chantier qui a duré trois semaines, y compris les week-ends. « Pour une fois, le maçon portugais a mis au travail les commerçants, ingénieurs et professeurs du quartier, parce qu'il savait manier la truelle, et l'enfant du travailleur algérien s'est senti valorisé » remarque Daniel Dumas, soulignant que « si cela n'a pas gommé les classes sociales, on a cependant vu s'instaurer un autre système de valeurs ». Chacun a donc trouvé son compte dans l'aménagement de cet espace qui comporte des équipements appropriables par tous les âges et conçus pour favoriser au maximum la mobilité. Même le directeur, pourtant peu favorable au projet, a reconnu que « pour la première fois cette année, il n'y a pas eu le moindre point de suture ». Et de conclure : « C'est peut-être parce que les jeux ne sécurisent pas les enfants qu'il n'y a pas eu d'accidents. »



La seconde s'est déroulée à l'école Grand-Châtelet située dans le quartier de l'Abbaye. « Le jeu numéro un dans la cour, c'était la bagarre », explique Georges Gay, instituteur, qui a en quelque sorte canalisé et investi ce trop-plein d'énergie dans la réalisation, par sa classe de CM 2, d'une sculpture aux formes sinuées et quelque peu surprenantes, comportant une cabane, un escalier, un pont et une glissade. Ce travail de longue haleine (il a duré dix mois et coûté trente mille francs), réalisé sous

la direction d'un architecte très « pédagogique », a permis de faire assimiler aisément, à partir de problèmes concrets, les notions de longueur, largeur, périmètre, surface, et calcul des échelles, par les élèves.

L'aménagement des cours d'école avec la participation des élèves permet de joindre l'utile à l'agréable. Janine Dehut, IDEN du dix-huitième arrondissement, illustre cette application d'une pédagogie du projet et du besoin en décrivant l'expérience d'aménagement



gramme, des aires fonctionnelles destinées, dans l'ordre des préférences, au sport, au théâtre, aux déguisements et à la cuisine. Des fleurs et plantes décoreront le cour et des coussins rendront certains coins plus confortables. « Il y a eu coopération entre les classes. Les élèves de la classe de perfectionnement, qui avaient travaillé sur les végétaux, se sont documentés auprès du pépiniériste, pendant que ceux du premier CM 2 prenaient les mesures (relevé du terrain et réduction du plan avec tous les problèmes d'échelle qui sont au programme). Quant à leurs camarades du second CM 2, ils ont calculé le poids de plantes que pouvait supporter le toit du gymnase. »

Pour intéressantes qu'elles soient, ces expériences ont des allures de bricolage, comparées à l'initiative belge présentée par Jean-Luc Van Kempen, président de la Confédération nationale des associations de parents. Là, la modification des cours d'école a pris une dimension nationale. Entreprise il y a deux ans et demi à l'initiative des parents d'élèves qui voulaient « offrir aux enfants un cadeau durable et qui survive à l'Année internationale de l'enfant », l'opération a bénéficié du soutien financier d'une compagnie d'assurances qui y a investi cinq millions de francs belges (soit sept cent mille francs français). Cette somme a permis le lancement d'une campagne de presse pour sensibiliser l'opinion publique (il y a eu près de soixante articles dans trente journaux, et un film de la télévision francophone, réalisé en septembre 1980, a permis de relancer l'action), la diffusion gratuite de documents (cinq cent mille exemplaires d'un « Livre de bonnes idées » en français et dix-sept mille en néerlandais) et la distribution de primes d'encouragement fin 1979.

Des suggestions, des principes et une méthode ont contribué à sonner le glas de la cour d'antan et à la transformer en un espace agréable. La méthode ? Consulter les enfants, synthétiser les idées et faire appel aux parents (en Bel-

gique il n'y a ni tiers temps pédagogique ni activités socio-culturelles). Les principes ? Mobiliser, pour un aménagement à moindres frais, toutes les bonnes volontés (parents, mais aussi élèves des écoles secondaires, étudiants en architecture, mouvements de jeunesse, clubs du troisième âge) et utiliser des objets de récupération (pneus, tuyaux, etc.). Les suggestions ? Elles sont nombreuses et variées : de l'utilisation de la couleur pour des fresques murales et des marques sur le sol (dans certaines cours on trouve le plan de la commune ou du pays) au petit coin « fourre-tout », sorte de « mini-terrain d'aventures » en passant par la diversification des sols (sable, gazon, eau, arbres, buissons, plantes, potager), l'installation de bancs à l'abri pour discuter ou s'adonner à des jeux calmes, le « coin construction », les obstacles venant rompre une surface plane, etc.

« Ce moyen de faire jouer aux enfants un rôle actif dans l'aménagement de leur environnement a favorisé l'autonomie et la créativité des élèves, diminué leur agressivité et, de ce fait, les risques d'accidents. Il a, de plus, valorisé un certain nombre d'élèves en difficulté scolaire et amélioré les relations des enseignants avec les enfants (surveillance plus facile) et leurs parents » : voilà quelques-unes des conclusions de Jean-Luc Van Kempen. En outre, l'aménagement de la cour d'école représente aussi une possibilité d'ouverture sur le quartier, à condition toutefois que l'on puisse augmenter l'utilisation de celle-ci, non seulement pendant les horaires scolaires (possibilité de faire certaines leçons — sciences naturelles par exemple — dans la cour) mais aussi durant les vacances et après la classe. Quatre écoles seulement ont pris ce risque en ayant recours à une assurance spéciale.

Un projet de loi qui obligerait toutes les écoles à mettre leur cour à la disposition des municipalités, lesquelles assumeraient la responsabilité de l'entretien et de la surveillance est à l'étude en Belgique. Un exemple à suivre...

Michaëla Bobasch

en cours depuis trois mois à l'école primaire de la rue Lepic à Paris. Trois classes (deux CM 2 et une classe de perfectionnement) se sont attelées à l'aménagement d'une cour biscornue construite sur un vide (en dessous, se trouve le gymnase), étranglée entre murs et grillage et divisée à l'origine en trois secteurs : les petits, les grands et les punis (!). Grâce à la coopération d'un père architecte qui a ouvert son agence aux enfants, les élèves ont entrepris de déterminer, sur un histo-

une opinion de Francis Santa
directeur d'école

...à tout faire

AVEC les « nouveaux textes » sur la direction d'école, nous voilà donc encarcanés !

Les textes sont là, inscrits au B.O. n° 13 du 2 avril 1981. Le directeur est responsable de tout ; est partout, à tout moment du jour... et il reste libre quand même la nuit, le dimanche... c'est un acquis !

Quinze fois le mot « responsable » (ou ses dérivés) apparaît dans ces textes — c'est dire quelle est son importance. On a l'impression, à la lecture du texte, que les écoles étaient délaissées et fonctionnaient par je ne sais quel miracle ! On a livré aux médias des extraits judicieusement choisis. Les commentateurs étaient heureux — enfin une bonne nouvelle dans cette grisaille électorale — l'Education nationale est sauvée, les enfants seront toujours accueillis ! Comment ? Ah ne commencez pas à poser des questions, il ne s'agit pas de remettre sur le tapis le problème des vingt-cinq élèves par classe ! Il s'agit des directeurs ! Et le remplacement des maîtres absents pour maladie ou stage ? Il s'agit du « problème » des directeurs ! La garderie, la cantine, le ramassage, l'accueil, la « récré », la sortie, tous ces services étaient régis par le hasard ! Triste réalité, triste représentation de notre système d'éducation ! Heureusement et enfin les textes sont là. Tout le monde est rassuré... sauf les enseignants, sauf les directeurs.

Je ne vois pas, par contre, dans ce texte, tout ou partie de solution. Je ne vois que des parents rassurés pour un ou deux jours de l'année scolaire, le jour de grève ! Mais que se passe-t-il donc le mercredi dans les communes rurales ?

Le samedi, le dimanche, pour ceux qui ne partent pas en week-end ? Ceci est un autre problème qui mériterait un autre débat quand on sait ce qui se passe pour les œuvres post et péri-scolaires.

Où trouver le temps de réaliser notre travail ? Les textes sont très discrets, imprécis quant aux décharges : « *Les directeurs peuvent être déchargés totalement ou partiellement...* » Le directeur est aussi enseignant, animateur pédagogique, dit le texte ; il prépare et fait sa classe. Il est aussi « l'homme à tout faire » et je cite en vrac parce que c'est ce qui se passe dans sa vie de tous les jours : il fait ses commandes, consulte, les reçoit, les réceptionne, les ventile ; il reçoit les parents, les écoute, les conseille ; il reçoit les représentants de la commune, les informe de l'état des locaux ; il organise

le nettoyage, il résoud les problèmes permanents de la cantine ; il gère au plus juste la somme allouée par élève pour le matériel pédagogique ; il tient à disposition les locaux en dehors des heures de classe pour l'école de musique, d'alphabétisation, il reçoit le lendemain les doléances des collègues parce que les classes sont dérangées ; il juge, il arbitre les petits conflits ; il anime les actions post et péri-scolaires. Et la vie scolaire ? Il en est aussi responsable et, heureusement, c'est à elle qu'il attache le plus d'importance... Mais les journées n'ont que vingt-quatre heures !

Oui, le directeur est l'homme à tout faire !

Mais parle-t-on des moyens mis à sa disposition dans ces textes ? Non, on le charge mais on ne l'aide pas. Est-ce normal d'avoir 340 enfants et de faire sa classe ? Je ne comprends plus, je suis déçu, je me sens lourd de responsabilités, mais démuné de possibilités, d'efficacité.

Je crois à la qualité de notre école publique, je crois à la valeur de notre métier... Il faut penser à revaloriser notre fonction.

Nous étions des directeurs au rabais ; nous le restons ! Aucune nouveauté, aucune compensation, mais un carcan. Dommage !

une opinion de René Duhalde

âge moyen et âge normal

A LA rentrée scolaire de septembre 1980, les élèves nés dans l'année 1969 et qui sont scolarisés en classe de sixième ont onze ans, l'âge dit « normal ». Ils représentent, au collège de Verberie, la moitié de l'effectif ; 6 % sont « en avance » d'un an ; près de 45 % ont en principe une, deux, ou trois années de retard.

Ce dernier pourcentage est voisin de ceux enregistrés dans les quatre collèges ruraux du nord-ouest du département de la Somme, qui firent l'objet d'une étude tout à fait remarquable par l'équipe académique de Picardie dans l'année 1978-1979, étude éditée par le CRDP d'Amiens.

Néanmoins, dans son rapport de synthèse, M. Grossetête signale que 47 % des élèves accusent un retard scolaire de un à trois ans. Les pourcentages calculés sur des élèves recrutés deux années plus tard montrent que le collège de Verberie connaît, lui aussi, une situation semblable.

Aussi il conviendrait, semble-t-il, de reconsidérer ces pourcentages et d'avancer qu'il y a un âge « moyen » plus qu'un âge « normal » pour être en classe de sixième. Cette barre des onze ans est bien trop rigide et abuse tout le monde. Elle frappe la moitié de nos élèves qui, dès leur entrée en sixième, sont pénalisés d'un jugement défavorable ; elle décourage leurs professeurs qui, avant même de commencer leur tâche, voient les limites de leur action ; elle déprécie une image que,

non sans mal, les collègues s'efforcent de donner.

En cette période, rien n'est plus nuisible que de laisser entendre qu'à Verberie ou ailleurs près de la moitié de nos élèves ont déjà un an de retard. C'est un argument que d'aucuns sauraient trop bien exploiter à leur profit. D'ailleurs, il y a des exigences en matière d'éducation qui peuvent produire des effets inverses à ceux recherchés. Quand on exerce dans l'enseignement de masse, la jeunesse n'augmente pas le mérite des élèves mais peut-être celui des parents, et, pour ne pas tomber dans la subjectivité, il serait plutôt préférable de se livrer à quelques recherches sur la profession de ceux-ci, leur niveau d'instruction, leur lieu de résidence, leur motivation vers le savoir. Il ne faut cesser de le redire. Pour l'instant,

nous accueillons et instruisons ces enfants comme ils sont.

Dès lors si on retient l'âge moyen dix-douze ans pour être en classe de sixième, le collège de Verberie a, tout dénombrement fait, moins de 12 % d'entre eux qui font problème et qui mériteraient une aide psychopédagogique spéciale. C'est là qu'on trouverait des cas d'enfants, déjà âgés, ne parvenant pas à s'intégrer dans le groupe-classe et que leur seul physique dénote aux yeux de tous. Ce sont eux, pour commencer par quelque chose, qui, les premiers, devraient être secourus de façon soutenue.

Cela dit, nous croyons que la grande majorité des élèves est à sa place en sixième, même si leurs résultats ne satisfont pas toujours leurs professeurs. Mais ceci reste une autre affaire.

des réactions à...

« canal 27 »

« L'ère des cibistes est arrivée ! » clame-t-on depuis quelques mois... L'article intitulé « Canal 27 » paru dans votre n° 445 et signé « QRZ : Pomme » fait l'éloge de cette nouvelle mode. Certes, la C.B. possède bien des qualités que « Pomme » n'a pas manqué d'énumérer ; pourtant il y a le revers de la médaille que l'on passe presque toujours sous silence...

On a tout d'abord toléré la C.B. pratiquée avec des émetteurs de très faible puissance, du genre « talkie-walkie » avec antenne fixée sur l'émetteur... mais la tentation a été trop forte d'augmenter la puissance, d'installer des antennes sur le toit des véhicules puis des habitations et enfin de sortir de la bande des 27 MHz ! Et les amateurs de télécommande, régulièrement autorisés et payant leur redevance, de voir leurs bateaux et leurs voitures brusquement changer de direction et leurs avions chuter... sans raison apparente : les cibistes étaient arrivés !

Le 25 décembre dernier, dans le département 92, il valait mieux ne pas avoir besoin de l'assistance des services publics : leurs fréquences radio étaient complètement brouillées. Quand on sait que la radio est utilisée par de nombreux services officiels — sécurité civile, armée, police, PTT, marine, aviation, etc. —, on peut aisément deviner les possibilités d'action de quelques individus mal intentionnés... ou tout simplement ignorants en matière de répartition des fréquences ou de propagation !

Les cibistes ont donc mis l'administration devant le fait accompli : ils ont obtenu (période électorale oblige !) vingt-deux canaux sur la bande des 27 MHz, à utiliser en modulation de fréquence, avec deux watts au maximum. Ils revendiquent maintenant le droit d'utiliser plus de puissance et des fréquences supplémentaires (on parle déjà de cent vingt canaux) ; les bandes attribuées aux radio-amateurs leur font bien envie... Pensez

donc : vingt-deux canaux seulement pour un million de cibistes et de nombreuses bandes pour les radio-amateurs qui ne sont qu'environ onze mille ! Certains cibistes n'ont d'ailleurs pas attendu...

Ils ignorent (ou bien oublient) que ce sont les radio-amateurs qui ont découvert les ondes électromagnétiques et fabriqué les premiers appareils de transmission ; découverte dont l'administration s'empara très vite, ne leur laissant que des miettes... que revendiquent les cibistes.

Passons sur l'utilisation qui est faite des canaux C.B. ; elle n'est pas toujours aussi édifiante qu'on le dit. Récemment, une association proposait, dans le cadre d'une « organisation de la fréquence », des canaux réservés « à ceux cherchant une amie pour faire le tour des bars, des maisons de joie, etc. », des canaux réservés « aux homosexuels, déviants sexuels », au milieu des canaux réservés aux routiers, aux sportifs, aux enfants,

etc. Passons sur le fait que les cibistes utilisent et déforment sans complexe les codes inventés par les radio-amateurs. Essayons cependant de nous y retrouver, ce qui n'est pas facile pour un « profane ».

Que font les radio-amateurs aujourd'hui ? Ils continuent le travail commencé par leurs prédécesseurs depuis environ un siècle : expérimentations dans le vaste domaine des ondes courtes (OC), très courtes (THF), ultra-courtes (UHF) et super-courtes (SHF) ; utilisation de toutes sortes de procédés de réception et d'émission : télégraphie, téléphonie, radiotélétype, télévision à balayage lent, télévision UHF six cent vingt-cinq lignes, télévision en couleur, béli-nographe, liaisons par réflexion sur la Lune ou sur les météorites, liaisons par satellites (conçus et réalisés par des radio-amateurs), liaisons par relais fixes ou installés sur des ballons-sondes, expérimentation d'antennes, de nouveaux composants (transistors à grand gain et à très faible bruit, etc.), expérimentation de nouveaux procédés d'émission, étude de la propagation des ondes dans les différentes régions du globe...

En cas de catastrophe, c'est souvent aux radio-amateurs qu'on s'adresse pour assurer les premières liaisons radio : ce fut le cas lors des tremblements de terre d'Agadir, de Managua, et plus récemment d'El Asnam et de la région de Naples. Ils assurent des services d'urgence pour l'acheminement de médicaments (cf. le film *Si tous les gars du monde...*), ils participent aux plans ORSEC.

Dans son article « Canal 27 », « Pomme » écrit : « *La C.B. abolit les barrières de classe, les frontières de l'âge...* » C'est vrai, mais le radio-amateurisme les a abolies bien avant... Qui est radio-amateur aujourd'hui ? Des étudiants, des retraités, des ouvriers, des agriculteurs, des chefs d'Etat (le roi de Jordanie), des personnes isolées : gardiens de phare, navigateurs, techniciens partis en Antarctique pour de longs mois, des handicapés : des hommes et des femmes de tous pays et de toutes races.

Qui peut devenir radio-amateur ?

Toute personne de plus de seize ans (ce qui n'interdit pas de faire de l'écoute avant). Que faut-il faire ? Tout d'abord acquérir un minimum de connaissances sur la radio-électricité, sur la réglementation en vigueur : codes, bandes de fréquences autorisées, apprendre le code morse (pour les fréquences inférieures à 30 MHz). On peut alors demander à passer un examen qui donne droit à une licence et à un indicatif officiel délivrés par les PTT (les radio-amateurs ne se cachent pas derrière l'anonymat) ; après avoir fait contrôler sa station par les services agréés (pour ne pas risquer de perturber les autres utilisateurs des ondes), on a accès à plusieurs bandes de fréquences... en toute légalité.

Plusieurs associations peuvent vous aider : citons le REF (Réseau des émetteurs français, 2, square Trudaine, 75009 Paris), fondé en 1925 et reconnu d'utilité publique, l'URC (Union des radio-clubs, B.P. 73-08, 75362 Paris Cedex 08), l'UNARAF (radio-amateurs aveugles), l'UNIRAF (radio-amateurs infirmes). Dans tous les départements (à une ou deux exceptions près) existent des sous-sections du REF, sans oublier les nombreux radio-clubs civils et militaires.

Voilà le bilan de presque un

siècle de radio-amateurisme. Quand on le connaît, on comprend que les cibistes ne cherchent guère à lever la confusion qui existe dans le grand public entre radio-amateurs et cibistes (qui se font d'ailleurs appeler « amateurs de radio », renforçant ainsi volontairement la confusion).

Alors que veulent les radio-amateurs ?

- tout d'abord qu'on ne les confonde pas avec les cibistes : la seule chose qu'ils ont en commun est de parler devant un micro, c'est tout ;

- que les cibistes n'envahissent pas les fréquences réservées aux radio-amateurs (comme cela se fait déjà, notamment sur les bandes des 28 MHz et 144 MHz).

Les cibistes veulent avoir accès à ces fréquences ? Mais qu'ils deviennent tout simplement radio-amateurs ! La porte ne leur est pas du tout fermée, bien au contraire, pourvu qu'ils acceptent d'acquérir les notions indispensables. Se met-on au volant d'une voiture ou aux commandes d'un avion sans aucune préparation ? C'est la même chose pour la radio...

73 à tous les cibistes, aux radio-amateurs... et à tous les lecteurs.

Philippe Honoré
indicatif : FOBLK
Instituteur

« charges administratives »

L'information publiée à la page 20 de votre n° 450 du 14 mars 1981 dans la rubrique « A votre service » sous le titre « Charges administratives » signale que, conformément aux dispositions publiées au **B.O. n° 7** du 19 février 1981 et « portant relèvement, à compter du 1^{er} janvier 1981, des indemnités pour charges administratives attribuées à certains personnels de l'Éducation », cette indemnité est fixée à 2 742 F par an pour un « conseiller pédagogique adjoint à un IDEN ».

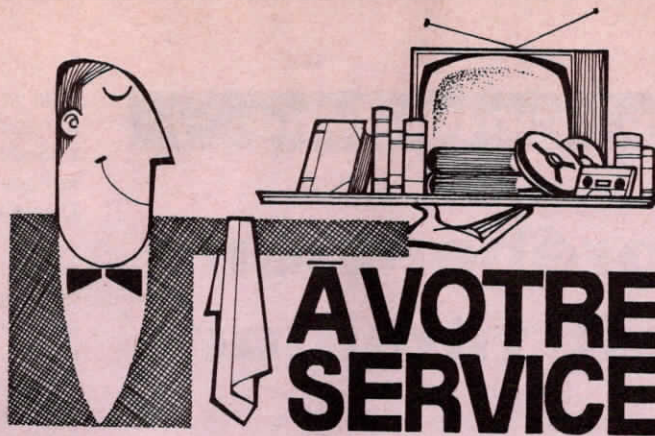
L'auteur de l'article oublie de préciser que la dite indemnité ne peut être servie qu'aux CPAIDEN

« percevant la rémunération de professeur de collège d'enseignement général - ancien régime » (cf. **B.O. n° 7**, p. 486).

Cette race ayant disparu puisque les CPAIDEN perçoivent depuis six ans une rémunération légèrement supérieure, celle de « directeur spécialisé 2^e groupe - ancien régime », on ne verse donc plus d'indemnité pour charges administratives aux CPAIDEN... mais on essaie de faire croire le contraire !

Astucieux, non ?...

Michel Husson
CPAIDEN



exploration de la presse d'enseignement

INRP
29, rue d'Ulm
75230 Paris Cedex 05
329-21-64, poste 352

Editions du CNRS
15, quai Anatole-France
75700 Paris
555-92-25

Le Service d'histoire de l'éducation de l'INRP a entrepris, sous la direction de Pierre Caspard et en collaboration avec les Editions du CNRS, une énorme tâche en dressant un répertoire analytique de **La presse d'éducation et d'enseignement** du XVIII^e siècle à 1940. Le premier tome vient d'être publié et l'on comprendra l'étendue de l'entreprise simplement en constatant que les 558 pages de l'ouvrage inventorient seulement les revues de A à C. L'équipe des chargés de recherche de l'INRP, Pénélope Caspard-Karydis, Geneviève Fraisse, Denise Poindron et André Chambon, auteurs de ce travail considérable, précise d'entrée de jeu que ce n'est pas là une idée nouvelle que cette réalisation concernant la presse périodique consacrée à l'instruction et à l'éducation des enfants depuis deux siècles et à l'analyse de tout ce qui a servi de sup-

port aux réflexions et aux projets de tous ceux pour qui l'éducation, dans la plus large acception du terme, a été un champ d'action ou une cause à défendre. Diverses tenta-

Bibliothèque nationale ou à celle de l'INRP, plus rarement à une quelconque bibliothèque parisienne. Il est important de signaler que ces analyses ont été établies à partir

tives ont été amorcées et des équipes étrangères, notamment en Belgique et aux Pays-Bas, ont entrepris des recensions similaires, mais cet objectif a été, depuis 1977, pour le Service d'histoire de l'éducation, prioritaire. De la fin du XVIII^e siècle à 1940, on estime le nombre des revues d'éducation et d'enseignement à près de dix mille. Le répertoire se propose d'en analyser deux à trois mille ; les autres seront mises en fiches. Qu'elles soient revues ou publications des pouvoirs centraux, c'est-à-dire Ministère ou Eglise, qu'elles soient revues de spécialités ou qu'elles soient, pour la grande majorité, l'émanation des enseignants eux-mêmes, voire presse d'éducation familiale ou d'enseignement populaire, chacune est l'objet d'une description bibliographique, d'une brève analyse de son objectif et de son contenu, enfin de sa cote à la

de l'ensemble des numéros de chaque revue, conservés dans les dites bibliothèques.

C'est, en tout cas, un remarquable instrument de travail, dont le premier volet nous est fourni aujourd'hui. Instrument pour tous les historiens du système d'éducation bien sûr, mais aussi pour tous ceux qui conduisent des recherches ou des études sur « des domaines ou des institutions », comme l'écrit Pierre Caspard dans sa préface, « ayant entretenu des rapports divers avec les problèmes de l'éducation, de l'enseignement ou de la formation professionnelle : historiens de la famille, de l'Eglise, de l'industrie, de l'agriculture, de l'armée, du syndicalisme ou de la politique ». Et n'ayons pas peur d'ajouter pour les curieux tout simplement, ceux qui entendent mener une exploration en règle de la pratique quotidienne du métier d'enseignant ■

pédagogie quotidienne

la compréhension d'un récit filmique

Nous allons, dans le cadre des activités scolaires utilisant les moyens audiovisuels, rendre compte, dans ce numéro et le suivant, de l'exploitation d'un film, telle qu'elle s'est déroulée dans une classe de CE 2.

Le film, proposé au maître sans autre choix, sans documents de présentation, était cependant bien connu de lui : il s'agit de **Crin Blanc**, moyen métrage de cinquante minutes réalisé par Albert Lamorisse. Il ne fut projeté qu'une seule fois, dans la classe même. Certains enfants, il est vrai, l'avaient déjà vu.

Dans cette classe on a l'habitude de travailler en équipes et sur des documents iconiques divers.

Deux séries d'objectifs sont poursuivies au cours de l'exploitation :

- d'une part, vérifier la **compréhension du récit** assumé par le film ; analyser, si possible, à partir de leurs interprétations, les processus de compréhension et d'élaboration des récits mis en œuvre par les enfants ;

- d'autre part, conduire les élèves vers une prise de conscience des **grandes oppositions sémantiques** sur lesquelles le film est construit, en les mettant en relation avec les **oppositions matérielles** qui les délimitent.

Les oppositions manichéennes qui sous-tendent **Crin-Blanc** semblent en effet, pour le maître, relever de problématiques simplistes qui peuvent avoir des aspects négatifs sur les enfants, si elles ne sont pas objectivées et discutées, d'autant qu'on les trouve souvent, sous d'autres formes il est vrai, dans des récits proposés aux enfants ; on pourrait les résumer dans l'homologie suivante :

« l'homme » versus « le cheval »
ou / aliénation / versus / liberté /
/ le social / versus / le naturel /

Aujourd'hui, c'est au problème de **compréhension générale du récit filmique** que nous nous attacherons.

■ **Recensement des séquences.** Ce travail s'est effectué en trois temps :

- Le maître a d'abord demandé à **chaque enfant** de recenser les séquences (le mot n'étant pas, ici, pris dans son acception rigoureuse mais étant plutôt synonyme de « passage », de « moment ») dont il se souvient en les classant ainsi :

- *** les séquences que j'ai beaucoup aimées

- ** les séquences que j'ai moyennement aimées

- * les séquences que je n'ai guère aimées ;

- Dans un deuxième temps, en **réunion plénière**, les enfants ont exposé

leur recensement. Le maître a noté, au tableau, toutes les séquences évoquées ainsi que l'occurrence des indices de préférence pour chacune.

Quelques remarques :

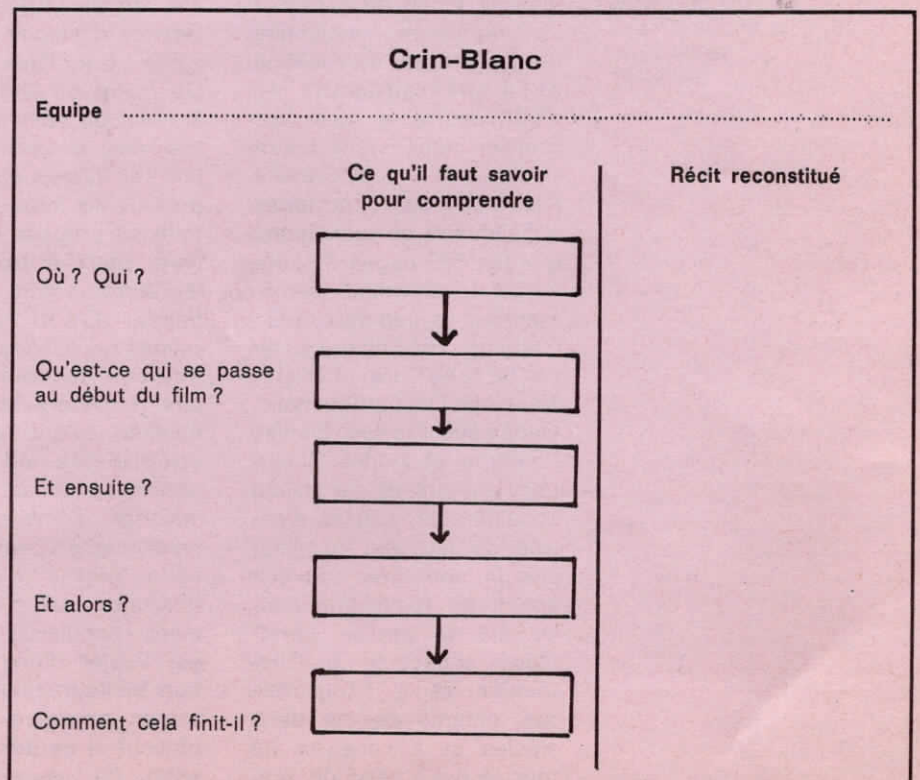
Des **divergences** apparaissent, portant sur l'interprétation de quelques séquences. Le maître souligne ces divergences, les note sur un tableau **sans apporter de réponse**, sans exposer son point de vue.

Toutes les **séquences du film ne sont pas évoquées**, ce qui, en soi, est fort intéressant, bien sûr. Le maître ne fait aucune allusion à ces passages « oubliés ».

Les enfants qui pourraient être amenés à poser des questions sur certaines ambiguïtés du récit (qui est Folco ? Où sont ses parents ? A qui appartiennent les terres, les chevaux ? Pourquoi capture-t-on les chevaux sauvages ? Qu'est-ce qu'un gardian ?...) ne se préoccupent — et c'est la preuve que le film fonctionne à merveille sur ce public — **que de la suprématie du cheval élu**, que de son triomphe, son apothéose final.

- Dans un troisième temps, enfin, les élèves répartis par équipes de deux ou trois, ont été chargés **d'imaginer un tableau** qui permettrait :

— de ranger les séquences dans



l'ordre de leur apparition sur l'écran (reconstruction de la chronologie du récit) ;

— de rendre compte de l'occurrence des différentes appréciations.

En réunion plénière, chaque équipe a proposé son tableau et, après discussion, **l'un d'eux a été retenu et amélioré.**

Quelques remarques :

La reconstruction de la chronologie du récit filmique a permis, dans la plupart des équipes, de retrouver les séquences « oubliées » : leur absence, en effet, se traduisait par des incohérences que les enfants ou le maître ont soulignées.

Malgré la durée de la séance de travail (une heure), l'intérêt des enfants a été très soutenu.

■ Reconstitution du récit filmique

Cette reconstitution a d'abord été faite **oralement** ; une série de situations de communication avait été proposée à la classe ; ainsi :

— « Tu as vu **Crin-Blanc** à l'école ; le soir, tu téléphones à un copain et tu lui racontes le film... »

— « A la veillée, ce soir, tu racontes **Crin-Blanc** à tes parents... »
— etc.

Les récits ont été enregistrés sur bande magnétique et critiqués par le groupe-classe.

Le tableau des séquences mis au point par la classe a été reproduit et distribué à chaque élève qui pouvait ainsi l'utiliser pour élaborer son récit.

Par la suite, cette reconstitution

a été l'occasion d'un **travail écrit** par équipes de deux élèves. A chacune, le maître a distribué **une fiche** sur le modèle ci-contre, qu'il s'agissait de compléter.

Les fiches terminées furent étudiées en réunion plénière et, dans certains cas, reprises par telle ou telle équipe, après critique collective.

Ce travail achevait la phase ayant pour objectif la compréhension du récit filmique par les enfants.

Dans le prochain numéro, nous verrons comment **les oppositions sémantiques** permettant de cerner les conflits et la problématique fondant le film furent analysées.

Bernard Blot

documentation

quelque part en France

■ « **Arts et Traditions populaires** », tel est le titre d'une nouvelle collection dirigée par Jean Cuisenier aux éditions Berger-Levrault. Excellente idée destinée à remédier à une carence flagrante en ce domaine. En effet, souvent négligés au profit de formes plus savantes, parfois aussi plus artistiques, les arts et traditions populaires témoignent de la vigueur de leurs sources archétypiques et prouvent que la culture moderne puise largement en eux.

C'est ainsi qu'on relève en France plus d'un millier de lieux-dits forgés à partir de « loup » et de ses dérivés. Et « dragon » demanderez-vous ? Dans une étude intitulée **Le mois des dragons** (140 p., ill.), Marie-France Gueusquin montre la multitude de ces êtres mythiques dans les dénominations et les survivances de certains rites. Elle cite les plus célèbres et note que la tradition les révère encore : la Tarasque, à Tarascon, bien entendu ; le Graouilly à Metz, etc. Le problème de l'origine des dragons est aussi passionnant que celui de leur survie. L'au-

teur n'en élude aucun. Symbolisations de forces maléfiques, les dragons doivent être domptés. Ensuite, on peut se réjouir de la victoire. C'est cette dernière partie du rituel qui a survécu au temps. Marie-France Gueusquin analyse pourquoi et de quelles façons.

Dans un autre volume de cette collection, **Amours et mariages de l'ancienne France** 1981, (180 p., ill.), Martine Ségalen procède à une analyse de rites qui entouraient la constitution des couples dans la société rurale française au XIX^e siècle. Elle dégage le sens de ces coutumes et traditions et montre, exemples à l'appui, qu'aujourd'hui la substitution des symboles n'est pas un signe de l'extinction des rites, mais au contraire la marque de leur perpétuation. La tradition s'adapte par des formes nouvelles qui sont des affirmations contemporaines d'une identité culturelle régionale.

Sont annoncées une histoire de la conscription due à Michel Bozon : **Les conscrits**, et une étude sur l'importance de la dent dans l'imaginaire enfantin d'antan : **L'ogre et la dent**,

par Françoise Loux.

Collection excellente à tous points de vue : chacun de ces ouvrages, par sa documentation et son analyse, met l'accent sur des usages, des arts et des traditions que continue de véhiculer la culture moderne.

■ De Philippe Jacquin, **Le goémonier** (Berger-Levrault, coll. « Métiers d'hier et d'aujourd'hui », 120 p., ill.).

Les ouvrages de cette collection sont tout autant indispensables sur les rayons des CDI que dans nos bibliothèques personnelles car ils témoignent, texte et illustrations à l'appui, d'un temps révolu, tout proche encore, où les métiers manuels étaient plus nombreux, vivants et fervents qu'aujourd'hui, l'artisanat plus riche et fécond, l'amour du travail bien fait plus répandu. Cela dit sans aucune nostalgie à l'égard du passé.

Pour ce qui est du travail bien fait, on en trouve encore : en témoigne cette série de petits livres, dont j'aurais déjà dû parler car douze titres sont déjà disponibles, du **Sabotier** à

la Dentellière, tous fort attachants.

Je me rattrape avec **Le goémonier**, dont Philippe Jacquin retrace de façon si vivante l'histoire, avant de nous apprendre que, de nos jours, le ramassage de cette source d'engrais est une véritable industrie, puisqu'on récolte le « pain de mer » avec des bateaux très perfectionnés sur les côtes canadiennes et nipponnes.

Quant à Pierre-Jakez Hélias qui a préfacé cet ouvrage, il rapporte quelques-unes des utilisations locales du goémon autrefois et se souvient avec émotion du goût d'un certain flan aux algues qui semble posséder les mêmes vertus évocatrices que la fameuse madeleine de Proust.

■ Un ouvrage collectif : **Les Deux-Sèvres aujourd'hui** (Editions Bords-soules, 17400 Saint-Jean d'Angély, 386 p.).

La recherche de l'enracinement caractérisera le dernier quart de ce siècle. Un mouvement manifeste vers la préservation des sources de l'identité, psychologique et sociale, est désormais à l'œuvre. L'institution scolaire ne saurait rester à l'écart de cette évolution ni en méconnaître la profondeur. Il faut, par conséquent, être particulièrement attentif lorsque des enseignants décident de participer eux-mêmes à une meilleure connaissance du milieu dans lequel ils vivent.

C'est ce que viennent de faire, magistralement, une équipe de cinq enseignants des Deux-Sèvres (trois professeurs et deux IDEN) en publiant **Les Deux-Sèvres aujourd'hui, étude géographique** qui fait suite aux **Pays des Deux-Sèvres** dont nous avons rendu compte en temps opportun. Auteurs, photographes, chercheurs, éditeurs, tous sont de la région et ont contribué à une œuvre qui est véritablement la leur.

Le milieu naturel et les hommes, l'économie, les régions des Deux-Sèvres, constituent les trois moments du livre. Informations, statistiques, tableaux, photographies en couleurs et en noir, font de l'ouvrage un authentique usuel, qui sera précieux pour tous les enseignants de la région et plaira à tous ceux qui s'intéressent au pays de l'Ouest. C'est, en outre, un très bel objet. Une réussite exacte-ment exemplaire.

Notes de lecture établies par
Pierre Ferran et Louis Porcher

un autre regard

Marilyn Ober
**Pédagogie, psychanalyse
et psychose**

Fleurus, 260 pages

En fait le problème des rapports pouvant exister entre les éléments du titre ne sera abordé avec clarté que dans la toute dernière partie de l'ouvrage. Cela se justifie amplement par le fait que tout ce qui précède contribue de façon conceptuelle à induire la conclusion.

Il y contribue en étudiant les cas de cinq enfants psychotiques pris

dans l'institution que dirige l'auteur. L'étude se fait au plan du diagnostic, puis à celui du pronostic et du projet éducatif. C'est sans doute cette partie qui retiendra le plus l'attention du lecteur enseignant ou éducateur dans une maison d'enfants psychotiques ou débiles moyens/profonds. On ne peut qu'admirer la qualité de chacun de ces projets éducatifs dans leur clarté et dans leur cohérence et être sensible à l'énorme travail d'équipe qu'ils représentent.

La « théorisation en pédagogie curative » qui suit se lit moins aisé-

un inconnu nommé Ulysse

Pourquoi donner à Ulysse la nationalité de Crétois ainsi que le fait Paul Faure dans **Ulysse le Crétois** (Fayard, 406 p.) ? D'abord parce que dans l'**Odyssee**, il se dit tel sept fois. Ensuite et surtout, parce qu'il n'y a que dans la grande île que l'on retrouve, dans les rituels d'initiation de la période envisagée, les épreuves qui correspondent aux diverses aventures d'Ulysse ; parce que son nom, ses armes, ses exploits et même ses mensonges (« Tous les Crétois sont menteurs » disait, cinq cents ans avant notre ère, le Crétois Epiménide de Phastos) sont crétois ; parce que les mythes relatifs aux « ennemis » d'Ulysse, Cyclopes, Circé, Sirènes, Calypso, Tartare, Néréides... se sont conservés en Crète dans les légendes transmises oralement depuis les siècles les plus reculés.

Pour paradoxale qu'elle soit, la démonstration est brillante et convaincante. Et c'est une occasion nouvelle pour Paul Faure, lui aussi Crétois de cœur et d'ailleurs adopté et reconnu comme tel par les bergers, montagnards, marins et cultivateurs qu'il a assidument fréquentés pendant trente étés, d'évoquer tous les aspects de la vie quotidienne aux temps de la Guerre de Troie (1250 avant J.-C.), cette fois dans l'île aux cent villes. L'ouvrage complète ainsi les autres « Vies quotidiennes » consacrées à cette même Crète au temps de Minos (1500 avant J.-C.) et à la Grèce au temps de cette même guerre de Troie (1). Plus savant peut-être que ceux-ci (il comporte en effet, par exemple, la traduction en français des tablettes en écriture linéaire B, trouvées à Knossos et datées d'environ 1300 avant notre ère), il n'en est pas moins aussi passionnant, aussi vivant et aussi chaleureux.

Ainsi subtilement, et pourrait-on dire amoureusement, restitué pour nous, au milieu des légendes et des réalités, des menus événements quotidiens, de l'histoire, des symboles et de la poésie, le vieil Ulysse n'a pas fini de nous faire rêver et de nous enchanter.

Pierre-Bernard Marquet

(1) Tous deux, chez Hachette : cf. **l'éducation** n° 254 du 2 octobre 1975. Du même auteur, une autre « Vie quotidienne », celle des colons grecs, de la mer Noire à l'Atlantique au siècle de Pythagore, VI^e siècle avant J.-C. : notre numéro 425 du 5 juin 1980.

ment que les études de cas ; elle suppose du lecteur non rompu au langage « psy » un effort réel de compréhension mais les quatre parties qui la composent constituent une source très fructueuse de réflexion sur l'action auprès d'enfants ou d'adolescents déficitaires. Elle donne au chapitre consacré aux moyens employés dans l'établissement de Marily Ober toute sa signification.

Tout l'ouvrage va à l'encontre d'une pédagogie du conditionnement. Il est basé sur un postulat : la relation interpersonnelle, l'intensité de l'engagement de l'éducateur et l'importance de la parole feront reculer la psychose et l'autisme, car ils permettent de « faire exister » l'individu.

On se trouve là, à bon sens, devant un ouvrage susceptible de faire progresser une équipe éducative travaillant dans un IMP ou un hôpital de jour, chaque membre de l'équipe l'ayant lu, cette lecture servant de base au cours de réunions à approfondissements, discussions, prises de conscience. On trouverait peut-être également là un moyen de faire dialoguer éducateurs, enseignants et psychiatres.

François Morel
Histoire de Brit, l'expérience d'une aide nouvelle à l'enfant
 Casterman, coll. « E 3 », 156 pages

Ce que Françoise Morel, RPP (rééducatrice en psycho-pédagogie) au sein d'un GAPP (Groupe d'aide psycho-pédagogique) installé dans une école, rapporte dans ce court ouvrage, s'inscrit parfaitement dans la perspective théorique développée dans l'ouvrage précédent.

Brit est une petite fille considérée comme sourde, utilisant un langage que personne ne comprend ; elle a huit ans et est au CE 1, à l'ancienneté.

Le livre est l'histoire de sa rééducation. C'est une belle histoire « d'amour », d'intelligence et de générosité où l'explication théorique manque de façon presque totale. On assiste au cheminement d'une pensée qui veut passionnément aider cette petite fille que sa souffrance psychique amène à « cacher » qu'elle sait lire, qu'elle peut parler, qu'elle peut entendre un « message-communication » qui l'amènera à exister.

L'originalité de l'ouvrage — outre, pour un tel sujet, une écriture très vive et agréable, souvent humoristique — réside sans doute dans le fait que cette rééducation se passe dans une école et non dans un établissement spécialisé ! Il serait extrêmement dangereux de croire que tous les RPP peuvent agir ainsi ; il est intéressant à plus d'un titre de lire ce récit pour admettre qu'une

telle prise en charge est quelquefois possible, à condition précisément d'éviter toute théorisation « psy » maladroite. La tentation pourrait être grande mais Françoise Morel se situe avec intelligence dans son rôle.

Le transfert de cette tentative à toute autre situation, même sensiblement analogue, est sans doute impossible. En cela, le livre n'est pas le récit d'une « expérience ». Il est, pour les membres d'un GAPP, un témoignage, une étude de cas passionnante ; pour les instituteurs, il est un excellent moyen de sensibilisation à ce que peut être une forme de travail de leurs collègues rééducateurs, peut-être une base de dialogue avec eux et une façon de porter « un autre regard » sur certains enfants à problèmes.

Christian Cousin

CNDP

RTS dernière

Fin de l'année scolaire pour la RTS, sauf en ce qui concerne les émissions régionales et celles traitant de formation continue ; ces dernières s'achèveront le lundi 22 juin de 15 heures à 16 h 30 sur Antenne 2 avec un dossier spécial intitulé **La maison** (ce qu'elle représente dans notre société, l'idée que chacun se fait d'elle...) et comportant la diffusion de trois films.

Quant aux autres séries, celles dont nous parlons ici régulièrement, elles boucleront leurs programmes la semaine prochaine :

- jeudi 21 mai, à 15 h 30, première partie de « Initiation à l'audiovisuel », **Donner à voir** : au collège de Châtenay-Malabry, des élèves découvrent progressivement, en élaborant un roman-photo, qu'un récit littéraire n'est pas un récit en images, qu'une « traduction » est nécessaire ;
- le même jour à 15 h 45, seconde partie de cette série : **Au fait, qu'est-**

ce que la vidéo ? Comme conclusion, cette émission propose, outre une étude du « montage-magnétoscope », une réflexion générale sur la vidéo et la communication audiovisuelle ;

• toujours le jeudi 21 mai, à 16 heures, le « Dossier documentaire » sera consacré à **L'imprimé à l'heure de l'audiovisuel** ;

• lundi 25 mai, 14 h 05, dernière de la série « L'enfant et son corps » présentée en détail dans notre numéro du 30 avril. **Histoire racontée dans l'eau** permet de voir comment de jeunes handicapés physiques trouvent, dans l'eau, une autonomie qu'ils ne peuvent avoir, sans appareillage, sur la terre ferme. Les dernières séquences les montrent, communiquant, après les difficultés dévoilées au cours des précédentes émissions, avec les autres protagonistes de cette histoire — cela grâce au langage des signes.

réponses

A tous ceux de nos lecteurs désireux de trouver ici la réponse à la question qui les préoccupe, nous rappelons qu'ils doivent nous écrire en nous signalant leur adresse, même si leur anonymat est respecté dans ces colonnes. En outre, qu'ils n'hésitent pas à nous donner le plus de précisions possible quant au cas qu'ils nous exposent, afin d'éviter une réponse qui, faute de certains détails, correspondrait plus à une généralité qu'à leur situation personnelle.

disponibilité

Qu'arrive-t-il à un fonctionnaire dont la disponibilité obtenue sur sa demande arrive à son terme ? Y a-t-il des formalités à remplir ?

Un fonctionnaire admis en disponibilité sur sa demande doit solliciter sa réintégration, par lettre à l'autorité dont il dépend, au moins deux mois avant l'expiration de la période en cours.

La réintégration dans le corps d'origine est subordonnée à la vérification de l'aptitude physique du fonctionnaire à l'exercice de ses fonctions (consultation du comité médical et recours possible). En cas d'inaptitude physique dûment constatée, le fonctionnaire est mis en disponibilité d'office ou radié des cadres s'il est définitivement inapte. S'il est apte, la réintégration est de droit. Elle doit intervenir lors de l'une des trois premières vacances de poste si la disponibilité n'a pas excédé trois ans.

Le fonctionnaire qui, au moment de sa réintégration refuse le poste qui lui est assigné peut être licencié après avis de la commission administrative paritaire.

CNAM

Pouvez-vous me préciser ce qu'est le Conservatoire national des arts et métiers ? Quelles études peut-on faire avec le concours de cet établissement ? Et plus particulièrement dans le domaine de la gestion ?

Le Conservatoire national des arts et métiers (292, rue Saint-Martin, 75003 Paris) n'est pas une université. C'est un « grand établissement » d'enseignement supérieur qui n'accueille que

des adultes déjà engagés dans une activité professionnelle et qui souhaitent acquérir des connaissances nouvelles.

Le CNAM possède un département « Economie et gestion » qui prépare à trois niveaux de diplômes : diplôme de premier cycle économique, économie et gestion ; diplôme d'études supérieures économiques (DESE) ; diplôme d'économiste accessible aux titulaires du DESE.

Les auditeurs possédant déjà des diplômes peuvent être dispensés de certaines unités de valeur et même d'un cycle complet (dossier à présenter à l'établissement au moment de l'inscription). Avec le baccalauréat, les auditeurs sont admis au cycle A ; selon les équivalences obtenues, ils peuvent être admis en cycle B.

L'enseignement au CNAM a lieu hors du temps ouvrable, c'est-à-dire en cours du soir ou le samedi. D'autre part, la loi de juillet 1971 a permis d'ouvrir un certain nombre de cours en période ouvrable pour les personnes bénéficiant d'un congé-formation. Le CNAM organise également plusieurs stages de promotion, de conversion et de prévention, d'entretien et de perfectionnement (voir le numéro spécial d'Avenir n° 299-300 édité par l'ONISEP).

effectifs des classes de nature

Peut-on savoir quels sont les effectifs d'élèves qui bénéficient des classes de nature ?

Sous l'appellation générale de « classes de nature », on englobe les classes de mer, les classes vertes et les classes de neige. Pour les élèves de ces classes « l'initiative de l'organisation des séjours est prise par une collectivité communale ou dé-

partementale, ou par un établissement scolaire ou par une association légalement déclarée et constituée (coopérative, foyer socio-éducatif...) responsable du financement » (circulaire du 6 mai 1971). La durée réglementaire du séjour est de vingt jours ou plus pour les classes de neige, trois semaines pour les classes de mer, vertes ou autres classes dépayées.

En 1979-1980, dans l'enseignement public du premier degré, 277 000 élèves sont partis en classes de nature, soit 4,5 % des enfants scolarisés (renseignements fournis par le service central des Statistiques et Sondages).

Les classes de neige représentaient 59,5 % de l'ensemble, les classes de mer, 13,5 %, les classes vertes et autres, 27 %. Selon le niveau scolaire, les départs sont les plus fréquents en CM 2 avec près de 20 % des élèves, en enseignement spécial, 12 %, et en CM 1 avec plus de 10 % ; les élèves de l'enseignement préélémentaire sont très peu concernés avec 0,6 %.

Il faut noter aussi que 51 000 élèves de l'enseignement privé sont partis en classes de nature, soit 5,1 % du nombre des enfants scolarisés.

En règle générale, les enfants en classe de nature sont accompagnés par leurs maîtres habituels.

licence de psychologie

Pourriez-vous m'indiquer les carrières qui pourraient s'ouvrir à une étudiante qui aurait passé avec succès la licence de psychologie ?

Le nombre d'emplois offerts aux diplômés de psychologie (licence ou maîtrise) est très restreint par rapport au nombre de demandeurs. Seule la psychologie industrielle offre des débouchés relativement plus importants.

• **Le psychologue industriel** concourt au choix des candidats à l'embauche ainsi qu'à la formation continue. Il contribue à de meilleures communications dans l'entreprise et peut jouer ainsi un rôle dans l'amélioration des conditions de travail.

• **Le psychologue clinicien** a un rôle d'observation et d'aide auprès des personnes en difficulté. Il participe au

travail d'une équipe médico-sociale.

• **Le psychosociologue** contribue à faciliter la communication et éventuellement la coopération entre les groupes et les personnes.

Dans la Fonction publique, les études de psychologie conduisent à la psychologie scolaire et à la fonction de conseiller d'orientation.

Le psychologue scolaire est chargé de l'observation continue des enfants durant leur scolarité à l'école élémentaire, afin de prévenir les échecs scolaires. Pour être psychologue scolaire, il faut être instituteur titulaire ou stagiaire, âgé de moins de quarante ans et justifier de cinq années effectives d'enseignement. La formation dure deux ans, dans un institut de

psychologie. Les candidats sont admis après avis d'une commission nationale de recrutement.

Le conseiller d'orientation contribue à l'information et à l'orientation scolaire et professionnelle des jeunes et éventuellement des adultes. Il exerce son activité dans les Centres d'information et d'orientation (CIO) et dans les établissements scolaires. Le conseiller d'orientation doit être titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller d'orientation (CAFCO). On entre dans les centres de formation après concours (concours externe, pour lesquels le DEUG est exigé, et concours interne). Les études durent deux ans.

René Guy

■ **LES TEXTES** autorisant la validation pour la retraite des **services d'enseignement accomplis à l'étranger** avant titularisation (note de service du 1^{er} avril 1981 - B.O. n° 17).

— on modifie —

■ **L'ORGANISATION** de l'administration centrale du ministère de l'Éducation, direction des Personnels enseignants des lycées (arrêté du 30 mars 1981 - B.O. n° 17).

— on organise —

■ **UNE ENQUÊTE** sur le parc des matériels audiovisuels (note de service du 6 avril 1981 - B.O. n° 17).

■ **UN CONCOURS** d'agrégation dans les disciplines pharmaceutiques (arrêté du 6 avril 1981 - B.O. n° 17).

au B. O.

— on précise —

■ **LA METHODE** d'élaboration des documents de la **carte scolaire**, la localisation des enseignements secondaires publics généraux et professionnels, le suivi de la réalisation de la nouvelle carte scolaire, dans le cadre de l'opération de déconcentration en cours (note de service du 23 avril 1981 - B.O. n° 17).

■ **CERTAINS DETAILS** concernant la distribution des documents des **associations locales de parents d'élèves** et des documents relatifs à l'assurance scolaire (note de service du 14 avril 1981 - B.O. n° 17).

— on institue —

■ **UN CERTIFICAT** d'aptitude professionnelle de mécanicien en tracteurs et matériels agricoles (arrêté du 27 mars 1981 - B.O. n° 17).

■ **UN NOUVEAU BREVET PROFESSIONNEL** de cuisinier (arrêté du 24 mars 1981 - B.O. n° 17).

— on rappelle —

■ **LA POSSIBILITE**, pour les agents qui ont effectué avant leur nomination dans un corps de l'administration scolaire et universitaire au moins **quinze ans de services**

de la catégorie B, dits actifs, de solliciter leur retraite à l'âge de cinquante-cinq ans (note de service du 9 avril 1981 - B.O. n° 17).

■ **L'OBLIGATION** de la réussite à un examen d'entrée pour l'admission des élèves de l'enseignement privé hors contrat dans l'enseignement public (note de service du 16 avril 1981 - B.O. n° 17).

— on signale —

■ **L'OUVERTURE** des concours externes et internes d'entrée à l'École nationale d'administration, en septembre 1981, pour 140 places (note au B.O. n° 17).

■ **LA « SEMAINE DU DIALOGUE** entre Français et immigrés » du 13 au 21 juin 1981 (note au B.O. n° 17).

guide

leo lagrange

EDITION 1981 - 1982

Parution : JUIN 1981

Annuaire complet des Services et Activités de la Fédération Nationale LEO LAGRANGE (réseau de Foyers et Clubs de Loisirs, Maisons Pour Tous, Centres Sociaux, Foyers de Jeunes Travailleurs, Centres de Vacances, Sections Sportives et de Plein Air, Sections Socio-Culturelles et Artistiques, Instituts Régionaux de Formation Permanente, Rencontres et Actions Internationales...)

21, rue de Provence - 75009 Paris - Tél. 246.82.92.

PRIX : 12 F (ensuite dégressif à partir de 10 ex.)

agenda

— journées d'étude —

■ **Apprendre le français en Alsace.** Organisées par l'Association française des enseignants de français, deux journées — les 23 et 24 mai à Aubure (Vosges) — seront consacrées à l'étude des problèmes suivants : la double culture et l'identité culturelle ; les particularismes du français en Alsace ; la situation du dialecte en classe (avec des témoignages) ; un travail sur l'oral avec enregistrements sera également présenté. Pour renseignements complémentaires et inscriptions : P. Schwartz, 12, rue du Maréchal-Joffre, 67000 Strasbourg.

— stages —

■ **Deux stages organisés par la Maison des Volcans** pendant le mois de juillet :

- **Ecologie du milieu aquatique**, du lundi 6 au samedi 11. Les stagiaires se familiariseront avec des techniques simples d'étude du milieu naturel et les appliqueront à trois milieux différents : marais, tourbière, rivière. Priorité est donnée à l'observation sur le terrain.
- **Découverte pédestre du Cantal**, du lundi 20 au samedi 25. Une randonnée pédestre de six jours permettra une approche du massif du Cantal (géologie, morphologie, climat, faune, flore, activité humaine). L'âge minimum pour participer à ces stages est de 18 ans. Pour tout autre renseignement : Maison des Volcans, Château Saint-Etienne, 15000 Aurillac. Tél. : [71] 48-49-09.

— vacances-loisirs —

■ **L'Association Rencontres de Jeunes propose pour les vacances d'été :**

- **pour les jeunes de 15 à 18 ans**, différents stages et séjours : théâtre (festivals en Bretagne, à Avignon) ; « vie au village » dans le Massif Central ; la Corse à cyclo-moteur ; randonnées pédestres en montagne ; la Bretagne et le Marais poitevin à vélo ; découverte de Paris et de l'Île-de-France ; et des circuits itinérants à l'étranger (Algérie, Angleterre, Egypte, Espagne, Grèce, Irlande, Israël, Italie, Tunisie — rencontre internationale —, randonnée yougoslave à bicyclette) ;
- **pour les adultes**, stages et séjours : les rives de la Loire en radeau et canoë ; randonnées pédestres en montagne ; stages d'initiation dans le Poitou (énergies douces, mécanique, musique, tissage, bio-

énergie) ; théâtre (du 20 juin au 10 juillet) ; randonnées gastronomiques en pays velave et cévenol ; des circuits itinérants à l'étranger (Algérie, Italie — randonnée dans les Dolomites ou îles Eoliennes —, Ecosse, Egypte, Etats-Unis, Islande, Indonésie, Jordanie, Maroc, Mexique, Norvège, Portugal, Québec, Thaïlande). Pour tous renseignements et inscriptions : RDJ, 39, rue de Châteaudun, 75009 Paris. Tél. : 874-89-28.

■ **En France, vacances à thèmes avec la Ligue de l'enseignement :**

- **Pratique de la photographie** à Saint-Aignan (Nièvre) sur le thème du bois (séjour encadré par un professionnel). Une semaine : 890 F (du 29 au 5 septembre, du 5 au 12 septembre) ;
- **Découverte du Beaufortain** avec plusieurs formules : séjour-découverte avec randonnées en montagne ; raids pédestres (tour du Mont Blanc ou tour du Beaufortain) Une semaine : respectivement 681 F, 1 296 F, 756 F (à partir du 27 juin jusqu'au 25 juillet) ;
- **Tennis à Courchevel** : initiation et perfectionnement par moniteurs spécialisés. Une semaine : 1 100 F (à partir du 30 août jusqu'au 12 septembre) ;
- **Tennis à Villard-de-Lans**. Initiation : 1 046 F ; perfectionnement : 1 208 F, pour une semaine (à partir du 30 août jusqu'au 20 septembre) ;
- **Kayak** : initiation, descentes et randonnées sur les gaves d'Ossau, d'Oloron et de Pau (matériel fourni : kayaks, casques, gilets de sauvetage, pagaies et jupes). Du 17 au 29 août : 850 F ;
- **Découverte du Morbihan** en cyclo-tourisme (du 5 au 12 juillet : 1 068 F Paris/Paris) ou en s'initiant à la voile avec randonnées pédestres (du 25 août au 1^{er} septembre : 1 022 F Paris/Paris) ;
- **La Camargue à cheval** par petits groupes (de cinq à dix personnes) : le marais, les plages, le Vaccarès, les exploitations agricoles, le parc régional. Du lundi matin au vendredi soir, départ de Nîmes : 1 538 F (15-19 juin, 22-26 juin, 24-28 août, 7-11 septembre) ;
- **Cure anti-tabac dans les Vosges** : thérapie de groupe pour fumeurs, gymnastique fonctionnelle et cure d'oxygénation, hygiène alimentaire. Par semaine : 741 F (à partir du 30 août jusqu'au 13 septembre) ;
- **Découverte des provinces** avec différents types de visites et d'activités selon les particularités de chaque région : Bordelais (septembre), Aude (août), Haute-Lozère/Rouergue/Gévaudan/Aubrac (juillet-août), Gascogne (septembre), Cévennes (août), Languedoc/Provence (juillet), Bourgogne/Morvan (juin), Savoie (septembre),

Creuse (juillet), Alsace (septembre), Champagne/Ardennes/Belgique (août). Sont également proposés dans ce cadre de « découverte » : le week-end du 14 juillet en Savoie, la visite détaillée de Toulouse et ses environs du 19 au 30 juillet, un chantier de travail en Aveyron pour jeunes de plus de 18 ans (une semaine minimum, du 27 juin au 19 septembre). Pour recevoir les programmes détaillés ou pour toutes autres précisions : Ligue française de l'enseignement, Service national Vacances, 7, boulevard Saint-Denis, 75141 Paris Cedex 03. Tél. : 271-29-30.

— notez aussi —

- **Une semaine d'information sur le thème de l'entrée dans la vie active**, animée par le Service d'information et de diffusion (SID), se tiendra dans les locaux du Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ), du 1^{er} au 6 juin. Les thèmes choisis, à vocation essentiellement pratique, seront abordés par des spécialistes de différents ministères et s'organiseront selon le schéma suivant :
 - l'artisanat, le lundi 1^{er} juin ;
 - la consommation (le crédit pour les jeunes ; économie et budget), le mardi 2 ;
 - le travail manuel, le mercredi 3 ;
 - la recherche d'un emploi dans la Fonction publique, les concours ; la Mutuelle du logement des jeunes, le jeudi 4 ;
 - la création d'entreprise, le vendredi 5 ;
 - les métiers de la nature (environnement et cadre de vie), le samedi 6.
 Chaque jour, ces différents thèmes seront traités de 13 à 19 heures. Pour tous renseignements : CIDJ, 101, quai Branly, 75740 Paris Cedex 15. Tél. : 567-35-85.
- **Un guide des centres d'accueil pour les jeunes en France.** Cette brochure réalisée par le ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, contient des informations en français, anglais et allemand :
 - 650 propositions d'hébergement à tarif modéré à Paris, en province, à la mer, à la montagne ou à la campagne. Trois formes d'hébergement sont proposées dans les auberges de jeunesse, foyers et centres d'accueil répertoriés : accueil temporaire ; accueil pour des sessions à dates fixes dans des centres de séjours ou de vacances ; accueil pour l'année dans des centres permanents ;
 - adresses utiles : centres d'information jeunesse, offices de tourisme ; directions régionales de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, etc.
 Cette brochure est en vente (12 F) dans les kiosques, les librairies et dans certains Centres d'information jeunesse, dont celui du Val-d'Oise : Parvis de la Préfecture, 1, place des Arts, B.P. 315, 95027 Cergy-Pontoise Cedex.

Etudes, travail, loisirs : le succès est au programme et c'est facile!



Le micro-ordinateur SINCLAIR ZX 80

La vie quotidienne fait de plus en plus appel à l'ordinateur. Vous devriez savoir vous en servir

Tous les jours, et dans les domaines les plus variés, l'ordinateur progresse. Il est devenu un facteur de réussite dans les études, dans le travail. Il ouvre aux loisirs de nouvelles perspectives. Celui, jeune ou moins jeune, qui veut vivre au présent, se doit d'apprendre son langage et son utilisation.

Le Sinclair ZX 80 vous initie de la façon la plus simple au traitement de l'information

Le micro-ordinateur ZX 80 emploie le langage le plus largement utilisé : le "BASIC". Sa capacité de mémoire, importante pour les applications universelles, comprend 1 K-octets de mémoire RAM et 4 K-octets de mémoire ROM dans la version standard. Avec son programme exclusif d'apprentissage spécial pour débutant, le Sinclair ZX 80 vous permet d'entrer dans la technologie de l'ordinateur. Systématiquement. En profondeur. Et de la façon la plus simple.

Le manuel ZX 80, (en français) : un cours complet en langage BASIC



C'est la base de votre apprentissage. Chaque chapitre théorique vous amène à passer avec succès à l'application pratique. Non seulement pour les leçons élémentaires, mais aussi pour l'introduction aux programmes complexes. Le langage BASIC vous deviendra vite tout à fait familier.

Tout le monde peut utiliser le système ZX 80

Il vous suffit de raccorder votre micro-ordinateur ZX 80 compact (174 mm x 218 mm) à votre téléviseur et, pour conserver le programme, de le relier à un enregistreur à cassette courant. Votre terminal informatique personnel est

prêt. Tous les câbles et connecteurs nécessaires sont inclus, même l'adaptateur requis pour le secteur. Après quoi, l'utilisation du ZX 80 n'est qu'un jeu : le clavier est remarquablement clair, les abréviations du BASIC évidentes. En outre, la grande puissance des nouveaux microchips LSI et des supers ROM qui équipent le ZX 80 en permettent l'utilisation éventuelle jusqu'aux calculs effectués dans l'entreprise ou dans le jeu d'échecs.

Transformable pour les experts par un puissant complément de mémoire

Avec le nouveau module RAM à 16 K-octets, votre Sinclair ZX 80 peut recevoir une considérable extension de mémoire. Il devient alors capable de programmes longs et complexes. A noter également pour les experts que : le ZX 80 est l'un des ordinateurs à langage BASIC les plus rapides du monde ; la programmation est faite en langage machine ; l'appareil peut travailler sur 26 chaînes de longueur indéfinies pouvant être toutes liées, les unes aux autres ; le contrôle de syntaxe unique garantit une entrée absolument correcte des programmes.

Utilisation universelle, possibilités élevées et prix surprenant, le micro-ordinateur Sinclair ZX 80 reste un des placements les plus intelligents.

Pour recevoir le Sinclair ZX 80, il vous suffit d'utiliser le bon de commande ci-contre. Nous sommes tellement sûrs que vous en serez satisfaits que nous vous donnons la possibilité de nous le retourner dans un délai de 15 jours après réception et vous serez intégralement remboursé. Mais nous sommes convaincus que vous le garderez. Le micro-ordinateur ZX 80 est garanti 1 an contre tout vice de fabrication.

Dans le prix du micro-ordinateur Sinclair ZX 80 sont compris :

- tous câbles et connecteurs nécessaires pour TV. et enregistreur à cassette,
- un adaptateur secteur,
- le manuel BASIC ZX 80.

Emballage et ports gratuits T.V.A. comprise.
Pour toute information : Tél. 261.28.27.

Découpez ce bon et envoyez-le à :
DIRECO INTERNATIONAL
36, rue du Mont Thabor. 75001 Paris

Je désire recevoir, sous quinzaine, par paquet-poste recommandé :

- le micro-ordinateur Sinclair ZX 80 avec son adaptateur secteur et le manuel BASIC pour le prix de 1.250 F.T.T.C.
 le micro-ordinateur Sinclair ZX 80 avec son adaptateur secteur, le manuel BASIC et son extension de mémoire (16 K-octets) pour le prix de 1.250 F + 650 F = 1.900 F.T.T.C.

Je choisis de payer :

- soit par CCP, par chèque bancaire établi à l'ordre de Direco International, joint au présent bon de commande,
 soit directement au facteur moyennant une taxe de contre remboursement de 14 F.
Cocher d'une croix la version choisie.

Nom _____
Prénom _____ N° _____
Rue ou lieu dit _____
Commune _____ Code postal _____
Localité du bureau de poste _____

(Pour les moins de 18 ans, signature de l'un des parents)
Signature _____



SINCLAIR ZX80



l'appel du désert

Tenace et discrète, Andrée Chedid poursuit sa trace. De poèmes en essai, de romans en pièces de théâtre, cette Egyptienne d'origine, française d'expression, constitue l'une des œuvres les plus marquantes de notre temps, à la recherche de ses propres obsessions, en quête de sa propre interrogation.

Son dernier roman, **Les marches de sable** (Flammarion, 252 p.), met en scène trois femmes, trois figures de femmes, et leur rencontre dans le désert égyptien du IV^e siècle.

L'occasion, pour l'auteur, d'approcher une réflexion quasi métaphysique, dans une langue poétique et limpide d'une évidente beauté.

• *Comment vous est venue l'idée de ce roman ? Vous êtes partie d'une idée précise, du désir de dire quelque chose, ou bien cela s'est fait petit à petit ?*

Je suis partie d'un roman sur lequel j'ai travaillé pendant un an et demi et que je n'ai plus du tout senti ; cela m'arrive parfois. Et puis, tout d'un coup, l'idée de ce désert égyptien truffé de gens m'a semblé extraordinaire. Puis j'ai pensé à trois femmes et je me suis dit qu'il serait intéressant que trois femmes se rencontrent dans le désert, trois femmes d'âges différents : et comment pourraient-elles tenir le coup ? J'ai toujours tendance à vouloir mettre en présence des gens venant de milieux tout à fait opposés mais pour lesquels il y a toujours un moment de la vie où un langage commun est possible — qui que l'on soit et quoi que l'on soit. C'est une de mes obsessions.

• *Vous croyez fondamentalement dans « le bleu du ciel » ?*

J'y crois par palier, oui, sinon je ne serais pas là. Je crois que nous y

En même temps que ce roman original, Flammarion réédite, dans sa collection de poche pour la jeunesse « Castor Poche Flammarion », un autre très beau roman d'Andrée Chedid : **L'Autre** — avec des illustrations de Gérard Franquin.

croyons tous. Je crois à la communication, par moments. Je ne dis pas qu'elle est là tout le temps, mais il suffit qu'elle soit là par moments : le printemps est là par moments.

Avec ce roman, j'avais un problème : j'avais ces trois femmes, situées dans le désert, mais alors, qu'allaient-elles faire ? Et c'est venu comme ça, en cours de route, chacune transportant son passé. Au début je voulais appeler ce livre *Le sablier* parce que, géométriquement, ces trois vies dessinaient trois chemins qui se retrouvaient puis qui repartaient. Après c'est devenu *Les marches de sable*, et je crois que le titre est mieux...

• *Ce roman se situe dans un temps lointain, mais il semble très proche en même temps. J'ai l'impression d'ailleurs qu'on y retrouve les idées d'autres de vos écrits antérieurs, notamment un essai sur le Liban d'aujourd'hui. Le temps, donc, n'aurait pas d'importance ?*

C'est ma démarche en effet : j'essaie toujours d'allier l'actuel avec la durée — un temps qui n'est pas hachuré — la durée avec le présent, le concret avec l'abstrait. J'ai toujours essayé d'allier ces deux réalités et j'ai l'impression que dans ce roman j'ai poussé cela au maximum. Le fait de me projeter dans une histoire qui semble lointaine me donne, me semble-t-il, plus d'actualité, me permet de mieux parler de l'actualité. Parce qu'au fond on a les yeux un peu brouillés lorsqu'on regarde les choses de trop près.

• *Vous voulez dire que vous déplacer dans le temps vous donne plus de liberté ?*

Ce qui m'intéresse, ce sont les grandes motivations humaines qui restent quand même au fond de nous à travers le temps, et je crois qu'on les voit mieux ainsi que si on actualise trop ; on risque, sinon, d'être un peu corseté par l'anecdote.

• *Et comment situez-vous ce roman par rapport à l'ensemble de votre travail ? J'ai l'impression que vous écriviez des poèmes, des essais, des pièces de théâtre ou des romans, qu'il s'agit toujours pour vous, plus*

ou moins, de la même chose.

Je crois qu'au fond on n'échappe pas à deux ou trois thèmes qui sont profondément en soi, et qu'on a beau écrire sous des formes différentes, ils reviennent toujours. Tout cela est une manière de fable pour essayer de formuler ce qu'on tente de dire. C'est une interrogation constante qu'on exprime de manières différentes.

Pour moi, très tôt, il y a eu l'idée de la mort ; ça a vraiment été une des premières images que j'ai ressentie très jeune. A partir de ce moment, je me suis demandé ce qu'on faisait là. Ensuite, je me suis dit : puisque tout finit dans une espèce de drame, de puits sans fond, est-ce qu'on ne peut pas, à l'intérieur de cela, pousser son cri, son cri de soleil ? Et puis il y a la part de l'Histoire là-dedans. L'Histoire m'intéresse beaucoup dans ses motivations : l'espèce de souffle qu'essayent de prendre les hommes et puis, à nouveau, ça retombe dans les ornières, le fanatisme, et puis ce souffle encore, c'est-à-dire cet éternel recommencement. Je crois à un certain progrès, mais je crois aussi à des périodes de régression, de retour en arrière, de fanatisation, des choses comme ça. Là aussi je m'interroge, car je crois que c'est un problème fondamental de l'homme : qu'est-ce qui fait que les choses se détériorent si vite ?

• *Est-ce à cause d'un déchirement personnel que, souvent, vous revenez vers le lieu de vos origines ?*

Je crois que l'Histoire a été déchirée un peu partout ; je ne vois pas de lieu privilégié pour cela. Je reviens vers mon origine parce que je crois que je la connais : les choses de l'enfance vous imprègnent la chair. Et j'y reviens plus pour trouver quelque chose qui nous rassemblerait tous que pour trouver une racine simplement orientale. J'ai l'impression que là les choses sont dites pour tous. Ce qui m'intéresse beaucoup dans ce monde-là, c'est son brassage extraordinaire : tout s'y est mêlé depuis toujours. Ce n'est que plus tard que j'ai vraiment découvert le pays de mes origines ; je ne connaissais pas

cette période-là, et tout à coup je me suis dit : c'est extraordinairement moderne, cette interaction de tous ces pays, la Grèce, Rome, l'ancienne Egypte, des païens, des chrétiens, ce mélange intense. Evidemment, il existe des corrélations avec ce qui se passe en ce moment.

• *En effet, parce qu'on a l'impression que ça n'a jamais cessé.*

C'est ça. Lorsqu'on dit que nous vivons une période épouvantable, je crois qu'en fait l'homme a en lui quelque chose qui fait qu'il tombe toujours dans des pièges.

• *Entre votre roman et les images qu'on reçoit aujourd'hui de Beyrouth, il n'y a pas de différence.*

C'est ce que j'ai voulu montrer, parce que je sens que c'est ça. Mais la question est plus profonde : quand on dit « changer l'homme », c'est plus profond que les circonstances. Je crois qu'il s'agit d'autre chose.

• *Et de quoi s'agirait-il ?*

On ne se connaît pas assez pour le savoir. Nous nous échappons nous-mêmes pour tout le temps, même si je crois qu'il y a quand même un progrès, qu'il y a une conscience universelle qui s'est ouverte.

• *Une lecture hâtive de votre roman pourrait faire croire qu'il est un livre féministe alors qu'il est, plus simplement, féminin. Même si vous évoquez une « nature féminine », la présence de trois femmes très différentes montre que, pour vous, il n'existe pas de modèle féminin unique qui traverserait toutes les femmes.*

Vous avez raison : il n'y a pas de revendication féministe dans mon livre. Il n'y a aucun rejet de l'homme. Je crois qu'il y a plus de complémentarité entre l'homme et la femme ; je crois beaucoup à une certaine différence d'attitude, de comportement, de sensibilité et je trouve que c'est beaucoup plus riche. Sur le plan profond je crois qu'il existe des différences très enri-

chissantes, Chez les trois femmes de mon roman on trouve un besoin fou de tendresse ; les hommes le connaissent aussi, certainement, mais je crois que le pouvoir est plus important pour l'homme. Il y a eu,



bien sûr, des femmes de pouvoir, mais j'ai l'impression tout de même qu'elles sont un peu plus décrochées du pouvoir. Je ne sais pas ; peut-être n'a-t-on pas eu l'occasion de le montrer. Mais j'ai l'impression qu'il n'y a pas chez les femmes cette espèce de violence physique : on ne voit pas des armées de femmes s'acharnant, massacrant. Il existe une espèce d'exaltation des hommes à être entre eux, de foncer, de dominer. On n'imagine pas tellement ça chez les femmes.

• *Je sais bien que vous n'écrivez pas pour donner des leçons, mais pourtant, ne peut-on penser qu'il y a dans votre roman une grande leçon d'humanisme et de tolérance, c'est-à-dire que les seuls vrais hommes — qu'ils soient des hommes ou des femmes — sont ceux qui prennent le temps de réfléchir sur ce qu'ils sont ?*

Oui, un peu, peut-être. Mais l'Histoire est là, aussi, qui vous broie.

Propos recueillis par
Jean-Pierre Vélis

la réalité défiée

SANS quitter le champ réaliste de sa pratique, Gérard Schlosser (qui expose à la Galerie Beaubourg — 23, rue du Renard, Paris 4^e — jusqu'au 31 mai) s'accorde, à cinquante ans, cette liberté essentielle à l'art en renouvelant son inspiration. Depuis ses premières expositions au début des années soixante et bien avant l'hyper-réalisme américain — qui, par effet de mode, ne sera pas sans le servir —, Schlosser s'était penché sur le visible en photographe plus qu'en peintre : pour en capter des images « adéquates », tirée non du réel — cette fosse aux métamorphoses où l'œil tourbillonne entre mémoire et impressions —, mais bien de cette *mémoire du réel* qui constitue l'ordinaire de notre champ perceptif et que les Impressionnistes surent si bien déconstruire. Car l'image, telle que le miroir (*l'objectif*) la dédouble, n'a de permanence que dans la durée du regard, sa mémoire si l'on préfère ; et le réalisme ne fait que décrire le déjà vu, que *voir le voir*, en ne nous offrant qu'une forme convenue du perçu (notre mode de perception ordinaire) sans rapport profond avec le phénomène.

Schlosser travaillait ainsi sur la base de mille clichés photographiques pris à tout instant et sans cadrage « artiste », sans esthétisme de la composition, avec l'unique souci de fixer les plus quotidiens des plans qui s'imposent devant nos yeux et que nous négligeons d'ordinaire, que nous « coupons au montage » : gros-plans de l'extrême proximité, parties du corps, dos d'un enfant, pieds croisés sur

l'herbe. Lors d'un pique-nique, par exemple, avec ces attitudes, ces détails d'actions neutres saisis au vol et qui ne *posent* pas mais gestualisent l'instant dans son plus anecdotique passage. Ces toiles peintes avec le lissé le plus académique excluaient toute symbolique, toute tentation littéraire d'interprétation, comme si Schlosser en contraignant notre regard à l'insignifiance de ces instantanés voulait nous rappeler aux dimensions premières, comme absentes, de la durée et de l'espace. Refuser la composition était ainsi une manière de désigner le monde comme dépourvu d'intentions, voué sous notre œil myope au morne report de notre intimité.

Mais cependant ces gros-plans, ces « mauvaises » photos mal cadrées du quotidien le plus banal, laissent déjà voir en arrière-plan des paysages : collines et champs, horizons ; et Schlosser soudain décale son objectif pour visiter ces espaces : expérience qui aboutira à cette exposition de paysages de la Drôme où l'élément expressif de figuration est l'herbe haute et le blé selon des perspectives que limitent collines et brumes aux teintes crépusculaires, plombées, contrastant avec la couleur paille des végétations. Ces étendues d'herbes se succèdent de toile en toile, brèves parcelles d'une même immense plaine : détails ici encore en premier plan, mais la force expressive de ces bribes où chaque brin d'herbe se distingue leur donne un aspect sauvage et emporté où l'on perd vite la notion d'exiguïté pour se croire à chaque fois dans quelque steppe battue

d'une échine de chien roux ou le crâne hirsute de Poil-de-carotte ?

Le réalisme de Schlosser, fixant sous le zoom de son objectif quelques touffes d'herbes folles, brouille le sentiment des distances et défie ainsi la réalité dans une vision au bord du fantastique et de l'abstraction, tant ce qu'il nous montre correspond peu avec ce que nous croyons voir. Car ces plans d'herbe, dans leur exacte et désordonnée mouvance, plus que la plaine entière, donnent l'impression du vaste mouvement naturel, des intempéries, de l'immensité rase du ciel (l'on pense aux champs de blé de Van Gogh) — tandis que le lacis des traits de couleur hachurant la surface nous rappelle le lyrisme abstrait des Pollock et des Hartung ; mais ces références n'ont qu'une fin suggestive ici qui nous permet seulement de ramener à sa distinction purement picturale une démarche

par les vents. La multitude mouvementée de chaque carré d'herbes hautes a un effet grandiose qui déporte vers les lointains. Et ce jeu d'amalgame, de friche, d'inclinaison ou d'émergence, qu'appuie la vivacité uniforme de la couleur, à la fin prend un tour expressionniste où le regard perd son objet : n'est-ce pas là plutôt le poil dru

précisionniste qui n'échappe pas, malgré sa singularité, au champ du réalisme.

Pour clore cette approche, relevons le goût de Schlosser pour les titres en rupture totale de signification : *Pourquoi pas, Tu l'as aimé, Il y a deux corps dans la citerne* désignent ironiquement ces paysages de l'exiguïté et de la démesure. L'artiste souligne ainsi son refus de toute interprétation, de toute mise en récit du visible ; plutôt que de chiffrer ses toiles, il déconcerte par ces alignements gratuits de mots en interdisant au spectateur de lire autre chose que son insignifiance face à la toute présence du réel. Schlosser veut nous contraindre à voir ; par ces titres, il coupe court aux diversions du discours. Le silence et la solitude demeurent les seuls témoins de l'œuvre.

Hubert Haddad



« Ils s'en foutent complètement »
Gérard Schlosser, 1981

un film

Mr Patman

De Guillermin, réalisateur de *La tour infernale* et de la deuxième et récente version de *King Kong*, on ne s'attendait guère à cette surprise qu'est *Mr Patman*, film intimiste, psychologique, nuancé, qui pose une fois de plus le problème de la folie.

Une fois de plus, mais de façon très nouvelle, puisqu'il s'agit ici de nous montrer le point de vue de l'infirmier spécialisé. Tel est en effet le métier de ce Mr Patman, qui soigne les malades d'un hôpital psychiatrique et exerce sur eux un charme étrange et bienfaisant. La générosité, l'humanité, la chaleur rayonnante, le tact, ont leur part dans cette confiance qu'il attire, dans cet apaisement qu'il procure. Mais peu à peu on devine, entre Mr Patman et ses patients, une connivence plus profonde. On pressent qu'il éprouve la séduction de ce qu'il est convenu d'appeler la « folie » ; et qui sait si, derrière son aspect robuste et rassurant, il n'y a pas en lui des désordres secrets, des hantises bien cachées ?

Bref, à travers Mr Patman, c'est la question éternelle qui surgit : qui est fou ? Les pensionnaires de l'hôpital, dont les manies s'affichent avec une sorte de franchise, voire d'extrême lucidité ? Ou bien ces médecins qui exercent leur métier machinalement, comme des zombies, alors que toute leur attention se porte sur « les bagnoles », unique objet de leurs conversations ? Ou la logeuse de Mr Patman, nymphomane depuis l'adolescence ? Ou son mari, qui ne vit que pour fabriquer des modèles réduits ? Ou tous les autres ? Et si tout le monde est fou, où est la vraie prison ? Ou est la vraie libération ?

Ce film riche et énigmatique bénéficie de l'interprétation magistrale — et inattendue elle aussi — de James Coburn ; il est servi par un style curieux, où les scènes de nuit tiennent une large place, ainsi que les éclairages et les reflets mouillés d'une petite ville. On est aux frontières de l'étrange et de l'insolite sans jamais quitter le familier et parfois le dérisoire : *Mr Patman* est le type même de ce qu'on peut nommer le « film d'atmosphère ». J'avoue que je m'y suis plongé avec un vif plaisir.

E. F.

une pièce

Broers (Frères)

Deux frères vivent seuls, en paix, dans un désert indéfini et rêvent de le quitter. Surviennent trois mystérieux arpenteurs qui se préparent à construire un port de plaisance au bord d'un lac encore inexistant.

A partir de cette donnée baroque, cinq comédiens-chanteurs-musiciens hollandais, « De Mexicaanse Hond » (Le chien mexicain) — issus d'un groupe, « Hauser Orkater », qui, l'an dernier, avait obtenu à Paris le prix du meilleur spectacle étranger — tirent un feu d'artifice ininterrompu de gags et de chansons. Mais sous leur irrésistible drôlerie ne cessent d'affleurer une profonde tendresse et parfois une tristesse qui va jusqu'au désespoir. Ils nous donnent ainsi une image bien pathétique de notre humanité si menacée par l'absurdité du monde, l'inanité des rêves et la fragilité de l'amitié. Précisons qu'ils ajoutent à leur virtuosité la coquetterie de jouer en français (au Théâtre national de Chaillot, salle Gémier, jusqu'au 30 mai).

P.-B. M.

une exposition

Henri Matisse

La donation de gravures et dessins faite par un proche parent du peintre à la Bibliothèque nationale (58, rue Richelieu, Paris 2^e), où elle est exposée jusqu'au 21 juin, ne mérite peut-être pas l'admiration inconditionnelle exprimée ici et là. Un visiteur ignorant de l'œuvre de Matisse risquerait d'être déçu par nombre d'esquisses qui ne sont souvent que des repères, à peine des brouillons, où la main de l'artiste ne fit que noter distraitement l'idée plus tard accomplie. Il est dommage pour la vie même des œuvres qu'on les sacralise ainsi en bloc : c'est délaisser l'esprit critique qui par ailleurs, quand on le lui permettra, exercera si mal sa souveraineté.

Ces réserves émises, on ne peut néanmoins négliger cette exposition où le grand art de Matisse côtoie des papiers crayonnés soustraits à la corbeille : cent soixante-neuf eaux-fortes, pointes sèches, monotypes, maquettes d'ouvrages illustrés, lithographies et surtout la suite des dessiniers visages, d'une simplicité idéogrammatique, traduits selon le procédé de l'aquatinte au sucre et contemporains des études pour la chapelle de Vence (1945-1952).

Matisse fut d'abord le coloriste que l'on sait. Après sa période fauve, il magnifia la couleur dans un jeu rigoureux d'arabesques, à la limite de l'ornemental, mais sans dispersion baroque. « *Je me suis toujours efforcé à devenir plus simple* », aimait-il dire. Dans ses toiles, c'est la couleur qui porte le dessin, qui le provoque par son jeu contrastant. Aussi ne doit-on pas s'étonner qu'il ait voulu, dans ses monotypes (où le dessin sur la planche encrée vient en blanc au tirage) et ses superbes lithographies de nus, retrouver le noir comme une couleur de lumière et d'obscurité. Cet ensemble de gravures et de dessins où se succèdent portraits et natures mortes, femmes et fleurs, permet d'approfondir la connaissance du peintre, non par ses limites, mais par ses marges qui, certes, *délimitent* une singulière et magistrale investigation toute de fraîcheur et de vivacité.

H. H.

un album

La science-fiction et le fantastique de Tim White

Voici que vient d'apparaître chez les libraires un album magnifique et fort intéressant : *La science-fiction et le fantastique de Tim White* (Alexander Mosley Publications, 142 p., ill., relié), qui a le double mérite de nous révéler le talent de ce jeune graphiste britannique et de nous présenter les images saisissantes que lui ont inspirées certaines œuvres romanesques, d'auteurs tels que Asimov, Van Gogt, Clarke, Herbert, Heinlein, Brunner, Moorcock, etc.

Ce sont près de cent vingt créations picturales que rassemble cet album. La plupart reproduisent des jaquettes de romans ou de revues. En dépit de la diversité des thèmes traités, on y relève certaines constantes : précision du trait, souci minutieux du détail, élégance des formes et richesse de la palette qui se conjuguent pour créer une image convaincante des paysages de l'imaginaire.

Le dessin de jaquette, inédit, donne bien le ton du talent de Tim White. C'est une harmonie de formes et de teintes, de grâce familière et de terreurs fantasmagiques.

P. F.

un recueil

Outside

Marguerite Duras n'a pas éludé la demande de Jean-Luc Hennig, directeur de la collection « Illustrations » chez Albin Michel, et elle a laissé Yann Andréa classer les articles — ce qui, finalement, s'est révélé impossible et inutile — qu'elle écrivait pour des journaux et revues de 1957 à 1979. *Outside* (302 p.) rassemble ainsi une soixantaine de textes de Duras journaliste, car, écrivait-elle, « *de temps en temps j'écrivais pour le dehors, quand le dehors me submergeait, quand il y avait des choses qui me rendaient folle, outside, dans la rue — ou que je n'avais rien de mieux à faire. Ça arrivait.* »

Portraits, témoignages, chroniques, comptes rendus, ces articles répondent à des impératifs divers : nécessité alimentaire, quelquefois, comme ceux qu'elle dit avoir écrits pour le magazine *Vogue*. Nécessité passionnelle, le plus souvent : irrésistible mouvement qui la pousse à témoigner, à prendre parti ; *Les fleurs de l'Algérien* en constitue un remarquable exemple.

Au-delà des thèmes abordés, on découvrira une constante : quel que soit le sujet, quelles qu'aient pu être les raisons qui amenèrent l'écrivain à rédiger ces chroniques, le temps, s'il a bien pu ranger dans ses armoires ombreuses les événements rapportés et les personnages décrits, a été incapable d'atteindre l'écriture elle-même, concise et somptueuse. L'actualité de tous ces articles réside dans l'actualité éternelle de leur écriture. Identique à celle de l'œuvre romanesque et théâtrale. A celle de cette suite estivale que Duras tint au journal *Libération* et qui vient d'être rassemblée dans *L'été 80* (Editions de Minuit).

Si les choses regardées se renouvellent sans cesse, le regard, lui, ne change pas. Jusqu'au bout, les yeux verts conservent leur étrange éclat. L'écriture durassienne est comme le regard de ces yeux verts : prenante et inoubliable.

P. F.

une revue

Brèves

Nous connaissons la revue *Le gué*, consacrée à la publication de nouvelles et à l'étude de cette forme littéraire. Ses animateurs, Daniel et Martine Delort, viennent d'en renouveler la formule : le premier numéro de *Brèves* (mars 1981, 104 p. — Atelier du Gué, 11300 Villelongue-d'Aude — abonnement annuel à quatre numéros : 100 F) regroupe un ensemble de textes, d'interviews et d'analyses concernant la nouvelle (quatre inédits, un entretien avec Roger Grenier, des rubriques critiques et diverses informations).

A signaler que chaque abonné reçoit, en supplément, une plaquette centrée sur un auteur ; ainsi, ce n° 1 s'accompagne de *Tout le monde peut regarder la mer*, un ensemble de quatre très bons textes d'Alain Rizzolo-Mège.

En outre, les animateurs de *Brèves* font appel aux nouvellistes : si vous avez écrit un texte sur « le chat », envoyez-le leur très rapidement (avant fin mai) ; si c'est « l'arbre » qui vous a inspiré, vous avez jusqu'au 15 juillet !

P. F.

des Antilles à l'Altiplano

C'EST un ensemble de textes engagés ou poétiques de René Mesnil, jusqu'ici dispersés dans des numéros de revues difficiles à trouver, que présente *Tracées-Identité, négritude, esthétique aux Antilles* (Robert Laffont, 236 p.). Publié dans la collection « Chemins d'identité » — où figure aussi l'excellent *Bonjour et adieu à la négritude* de René Depestre, dont nous avons parlé ici —, cet ouvrage met en évidence l'acuité de l'analyse et la finesse de la critique d'un homme aussi important qu'Aimé Césaire, dans la mesure ou l'un et l'autre, quoique par des voies différentes, ont pour but « de sortir la pensée antillaise des abîmes de l'assimilation », comme l'a écrit Edouard Glissant.

Les problèmes de « l'exotisme colonial », de la culture et de l'art antillais, du sens de la négritude, se trouvent évoqués au cours de ce livre dans des textes courts, denses, percutants, qu'il est d'autant plus important de connaître qu'aucune solution n'est encore intervenue; tout ce qu'écrivit René Mesnil, groupé ici, demeure valable puisque les forces camouflées de l'aliénation sont toujours à l'œuvre et que la libération culturelle passe « par la reprise du travail antillais et par la jouissance des produits de cette activité par les travailleurs antillais » (revue *Action*, 1964).

Disséminées entre la Floride et le Venezuela, les îles composant l'archipel des Petites Antilles se prolongent au Nord par les Grandes Antilles : Jamaïque, Cuba, Saint-Domingue. C'est dans cette

dernière que Maurice Lemoine est allé enquêter sur la « zafra », c'est-à-dire la coupe de la canne à sucre. Il en est revenu avec la matière d'un document exceptionnel : *Sucre amer* (Editions Encre, 296 p.) où il montre de manière irréfutable pourquoi et comment les Haïtiens, fallacieusement alléchés, vont aller échanger leur misère pour une situation encore plus sordide dans les plantations de canne de Saint-Domingue, où ils constituent une main-d'œuvre honteusement exploitée, avec la complicité du Président à vie Jean-Claude « Baby Doc » Duvalier, qui a touché une forte somme pour les vendre, et avec la bénédiction tacite des trusts sucriers américains qui profiteront de l'aubaine.

Le reportage de Maurice Lemoine est d'autant plus saisissant qu'il met en parallèle, article par article, le « contrat » d'embauche des journaliers haïtiens et la réalité qui se cache derrière ce texte. La réalité, c'est l'officialisation de la traite des Noirs entre Haïti et Saint-Domingue. Cet ouvrage ne nous fait grâce d'aucun détail sur cette terrible exploitation humaine dans les « bateys ». L'auteur révèle ainsi que les camps de la mort existent toujours. On trouve aussi, dans ce témoignage exemplaire, les prémices d'un grand refus et l'on songe à l'avertissement célèbre : « *Que nos maîtres prennent garde à la colère des esclaves...* » Un livre à lire absolument !

Des Caraïbes, sautons en Amérique latine. Jusqu'ici, on ne trouvait pas, en France, un seul ouvrage consacré à l'un des pays

les plus politiquement tourmentés de ce continent. Cette lacune vient d'être réparée par la collection « Petite Planète » des éditions du Seuil avec la publication de *Bolivie* d'Alfonso Gumucio-Dragon (n° 63, 192 p., ill.). On connaît les qualités des livres de cette collection qui, sous une forme ramassée, rassemblent une foule de renseignements historiques, géographiques et culturels. L'auteur ne manque pas ici de procéder de la sorte et nous donne de multiples aperçus d'un pays dont le sous-sol est si riche, les zones climatiques si variées et le peuple si misérable — où Che Guevara succomba et où Klaus Barbie vit impunément ! En ne passant pas sous silence les difficultés des Boliviens face à une junte implacable, Alfonso Gumucio-Dragon nous rend attachant ce peuple qui, quoique composé de tant d'éléments divers, lutte aujourd'hui contre ce que l'écrivain René Zavaleta Mercado appelait « le double pouvoir » : celui des généraux et celui du grand capital.

Demeurons sur ce continent le temps de rappeler l'existence des guides « Nouvelles Frontières ». Parmi les derniers titres, figure *Le Brésil* (Editions Jeune Afrique, 254 p., cartes) dont la démarche de son auteur, Jean-Yves Merian, nous paraît intéressante : brisant le côté artificiel des « circuits touristiques », il nous propose en effet une approche en profondeur du Brésil. Après une étude globale et un inventaire des ressources naturelles et culturelles des diverses régions de cet immense pays (seize fois la France), de nombreux itinéraires peu connus, rassemblés autour de trente-trois villes, nous sont proposés ; la plupart d'entre eux suggèrent des prolongements. Tous prennent le contre-pied de la lénifiante monotonie des circuits ordinaires, vastes boucles aériennes insanes, qui découvrent un peu de tout sans jamais approcher vraiment de rien. L'esprit nouveau de sa conception confère à ce Guide une grande souplesse d'utilisation et une réelle utilité.

Pierre Ferran

Quand un pédagogue, spécialiste de l'audiovisuel, rencontre un autre pédagogue, spécialiste de l'audiovisuel, de quoi parlent-ils ?

D'audiovisuel, bien sûr.

Mais il peut arriver, de plus en plus, que l'un puisse ressentir,

nos ancêtres audiovisuels

pour le travail de l'autre, un véritable coup de foudre.

C'est ce qui est arrivé à Louis Porcher à la lecture du dernier ouvrage de Jacques Perriault : **Mémoires de l'ombre et du son. Une archéologie de l'audiovisuel** que vient de publier Flammarion (286 p.).

Certains peut-être, surpris de tant d'enthousiasme, suspecteront la complaisance, voire le copinage.

Il n'en est rien. Il n'y a, ici, que le désir de faire connaître une réflexion et un livre importants pour l'audiovisuel et pour chacun de ceux qui y prêtent attention.

L'AUDIOVISUEL constitue l'un des lieux privilégiés de toutes sortes de discours. On y a dit beaucoup de choses et parfois le contraire. J'ai moi-même contribué, je le crains, à cette confusion. De cet enchevêtrement multiple, il ne faudrait cependant pas conclure que chacun doit désormais se taire. Il est urgent, simplement, de changer de disque. Nous étions nombreux, je crois, à attendre, plus ou moins clairement, ce moment de rupture. Le livre de Jacques Perriault marque que l'heure cette fois est venue.

Je vais commencer par faire ici ce qu'il ne faut jamais faire : parler d'un auteur avant de parler de son ouvrage, qui constitue pourtant la base de ce dossier. Il se trouve que, dans ce cas de figure au moins, l'homme et l'œuvre s'imprègnent constamment l'un l'autre, comme en témoignerait, s'il en était besoin, l'abondance des « je » qui jalonnent le volume. C'est un travail en première personne, qui s'affirme comme tel, et qui, en même temps, se présente comme scientifique (et l'est en effet).

Ce qui me frappe, en regardant

vers l'arrière, c'est que Perriault a toujours été « à côté ». Il n'a jamais pensé en même temps que les autres. A un moment donné, il est régulièrement en train de réfléchir à un sujet qui, pour l'instant, n'intéresse personne. En une telle occurrence, il n'y a que deux possibilités : ou l'impétrant n'est pas du tout « dans le coup », ou bien au contraire c'est « le reste du monde » qui met à côté de la plaque. Or, manifestement, les travaux de Perriault, publiés de temps en temps avec une lenteur savante, jalonnent désormais notre

réflexion. C'est lui qui a la main comme on dit aux cartes. Reconnaissons-le sans discours.

Qui ne se souvient, il y a trois ans, de *La photo buissonnière* ? C'était déjà un livre passionnant. Cette fois, la performance est encore plus remarquable, et de loin : c'est un maître-livre. Je veux ici peser mes mots : il marque une date, un tournant. Réfléchir à l'audiovisuel sans passer par là est brusquement devenu impossible. Bref, Jacques Perriault confirme avec éclat que, depuis des années, il ne travaillait que sur l'essentiel. S'il paraissait à côté, c'est qu'il l'était vraiment. La vérité ne ressemble jamais à l'opinion, même et surtout quand celle-ci est dominante.

Je vais affaiblir ce livre magistral, parce qu'il ouvre tant de pistes, brise tant d'idoles auxquelles je croyais hier encore, pose tant de points d'interrogation, qu'il faut le lire et le relire pour l'utiliser de manière optimale. Chaque lecture apporte du nouveau. Je n'essaierai évidemment pas de le résumer. Je piquerai ça et là quelques thèmes, peut-être pas plus importants, intrinsèquement, que d'autres, mais qui m'ont bouleversé intellectuellement, c'est-à-dire mis cul par dessus tête.

Un dernier préalable dans ce qui peut vous paraître (vous auriez tort) une introduction interminable : pour les amateurs de prophéties, de discours enflammés et planétaires, de considérations tranchantes sur l'avenir de l'humanité, et affirmations définitives sur les médias et la condition humaine, ce n'est pas la peine de lire ce livre. C'est sans doute de cela qu'il s'agit, pourtant, mais sous la forme masquée du discours le plus janséniste, dépouillé de tout ornement, celui de la science minutieuse, qui défriche un petit coin de forêt et, ce faisant, comme par inadvertance, met au jour une fleur noire qu'elle signale seulement.

Chacun, dit Perriault, fait comme si l'audiovisuel était de naissance récente. Chloroformés par les mass media et leur bombardement ininterrompu, nous sommes pris au piège du dieu électronique, qui nous semble incarner la modernité

même, la nouveauté, la fine pointe du temps présent. Nous croyons que tout audiovisuel est d'une extrême jeunesse, sans nous apercevoir que, au même moment, nous sommes incapables de lui assigner avec précision une date de venue au monde.

C'est un phénomène né hier et, cependant, nous en avons oublié jusqu'au passé immédiat. Parmi les spécialistes de l'utilisation de l'audiovisuel dans l'éducation, par exemple, combien sont capables de dire ce qui se passait à cet égard aux alentours de l'année 1900 ? Et pourtant, aussi bien pour les images projetées que pour les sons reproduits, il s'en faisait de belles, Perriault nous l'explique avec jubilation.

En 1893-1896, pour se restreindre volontairement à ce trait unique, il y a eu 14 000 (quatorze mille) conférences populaires avec projections. Durant cette même courte période, la Ligue de l'enseignement prête 48 000 (vous avez bien lu quarante-huit mille) vues à ses adhérents, plus 6 000 qu'elle leur a données. « *La Société havraise de l'enseignement par l'aspect, du 15 octobre 1895 au 13 avril 1896 (à peine six mois en somme), a prêté 3 548 collections de vues. Faute d'un matériel suffisant, elle n'a pu procurer entière satisfaction qu'au quart environ des demandes qui lui ont été adressées. Les 3 548 collections forment un total de 88 700 vues, nombre qui aurait été certainement quadruplé, c'est-à-dire élevé à 354 800, s'il eût été possible d'envoyer toutes les collections demandées* » (page 259) (1).

Pauvres de nous qui nous efforçons, depuis un quart de siècle, de diffuser l'audiovisuel dans l'institution scolaire et avons l'impression d'être des pionniers. Nous sommes de bien vieux pédagogues mais nous ne le savons pas. Comment élucider les causes de cette amnésie de nos propres origines. Nous avons perdu nos racines mais nous ne nous en sommes pas encore aperçus. Il nous faudrait, avant d'aller plus loin, retrouver nos traces socio-historiques, c'est-à-dire, en fin de compte, recouvrer notre identité.

Jacques Perriault, sans insister,

pose que, pour construire l'avenir plutôt que de parler autour, il est nécessaire d'avoir élaboré la prise de conscience adéquate à l'égard du passé. C'est, à l'évidence, le contraire d'une mode rétro, et, en même temps, l'opposé de tous les chauffards idéologiques qui prétendent nous conduire à pleine vitesse vers l'avenir sans jamais jeter un coup d'œil dans le rétroviseur.

De ce point de vue, la parenté méthodologique avec un certain nombre de travaux de Michel Foucault me paraît incontestable, comme semblerait en outre le confirmer le sous-titre du livre : « Une archéologie de l'audiovisuel ». Il ne s'agit pas seulement d'un savoir, cette fois, mais, en plus, de techniques, s'incarnant aussi dans des objets non discursifs, en chair et en os. Les évolutions technologiques, sociologiques, théoriques, qui marquent durant plusieurs siècles « la lanterne magique » sont ainsi décrites techniquement, socialement, théoriquement.

« Exhibées » serait plus juste que décrites. Le travail de l'archéologue est toujours œuvre de décapage, de mise à jour, de destruction d'un environnement, de repérage des voies de circulation effectivement empruntées dans le temps de l'Histoire. Au fond, Perriault est un paléontologue tout autant qu'un archéologue : la paléontologie montre les lignes de filiation logique et biologique (la biologie étant pour elle une technologie), celles qui prouvent, par exemple, que telle lignée animale que l'on croyait conduire vers l'homo sapiens, en réalité ne peut pas y mener et s'est seulement perdue dans les sables d'un phylum disparu.

Perriault met ainsi en évidence les fausses fenêtres. Entre telle machine et telle autre, postérieure, on croyait à une filiation, simplement parce que la seconde succédait (ou semblait succéder) à la première. Or, pour qu'il y ait filia-

(1) A ce sujet nous renvoyons nos lecteurs aux travaux de Danielle Béranger dont ils pourront avoir un aperçu dans notre dossier « Fiat lux ! » du 25 octobre 1979 (n° 398).

tion, c'est autre chose qui est nécessaire : une élaboration théorique, une transformation épistémologique, une sorte de révolution copernicienne. Des objets techniques se perfectionnent, puis plafonnent ; ils ont atteint leur maximum. Au bout d'un temps plus ou moins long, une modification radicale s'opère dans la façon de poser le problème, et, donc, de le résoudre.

C'est pourquoi, socialement, coexistent, pendant une durée parfois longue, des ensembles technologiques historiquement différents : l'un qui est en fin de parcours, l'autre qui représente l'étape ultérieure. Là encore, comme l'ont bien montré les historiens de la nouvelle histoire, il y a des temporalités différentes. Raison pour laquelle Perriault est amené à se faire aussi préhistorien, comme l'indique la référence constante qu'il est la sienne aux travaux de Leroi-Gourhan.

Le pédagogue, celui que l'on forme, celui qui forme, celui qui se forme, doit se faire historien-sociologue. « *La lanterne est acceptée au moment où convergent la volonté qu'a la bourgeoisie d'éduquer le peuple et le désir qu'a ce dernier d'apprendre (comme le rappellent François Furet et Jacques Ozouf) pour des raisons de dignité et parce que les métiers se compliquent ou parce qu'il faut quitter la campagne.* »

L'enquête (Jacques Perriault, ses collaborateurs, ses étudiants, en ont mené d'impressionnantes) montre que les mêmes phénomènes se manifestent lorsqu'on étudie l'archéologie de l'image ou lorsqu'on construit celle du son. C'est donc, vraisemblablement, qu'il s'agit d'un trait fondamental de toute évolution socio-technologique, du moins dans le champ singulier de l'audiovisuel. L'auteur ne dépasse jamais ce que ses données l'autorisent à dire, mais il ouvre la voie à de nouvelles questions, que la pédagogie audiovisuelle devra bien se poser un jour, qu'elle le veuille ou non : quelle représentation du monde porte une technologie de la projection sonore, à un moment donné et en une civilisation donnée ? Si

l'audiovisuel, comme tout outil selon Leroi-Gourhan, est devenu extérieur à l'homme, alors quel type de relations entretenons-nous avec lui ?

Comment nous servir de ce qui nous sert ? Quels rapports dialectiques lient, pour le meilleur et pour le pire, la société des objets techniques et la société des humains ? C'est cela qui est constamment à l'horizon de la réflexion de Jacques Perriault, et il est vrai que ce sont des questions qui jalonnent nos pratiques quotidiennes, nous qui fréquentons massivement les médias et qui, en outre, nous préoccupons de joindre l'école et l'audiovisuel.

Quand vous lirez ce livre majeur, vous verrez : il y a plusieurs siècles que des projections lumineuses existent, comme spectacles et comme moyens d'éducation. Tout au long du XIX^e, par exemple, un extraordinaire mouvement militant concernant l'éducation populaire se met en place, et l'on y constate la place de plus en plus grande consacrée à l'audiovisuel, comme moyen de concrétiser l'enseignement et de montrer au public de quoi l'on parle dans la ligne traditionnelle d'une pédagogie pratique.

Parallèlement, on est frappé de la perception sociale immédiate à l'égard de tous les modes de projection et, en particulier, de la lanterne magique : c'est une manière de se divertir. L'image artificielle est d'emblée saisie comme spectacle, comme distraction, comme rupture avec la quotidienneté de l'expérience laborieuse. Le cinéma et, plus fortement encore la télévision, dans leur état présent, sont déjà contenus dans les spectacles populaires alliant l'image et le son depuis longtemps.

C'est l'une des dimensions les plus remarquables de l'ouvrage de Perriault. A chaque pas, on s'aperçoit que bien des pratiques sociales et technologiques (c'est-à-dire, exactement, socio-technologiques) que l'on croit habituellement récentes sont en réalité la face actuelle d'existences fort anciennes. Cinéma et télévision sont nos vieilles compagnes, sous d'autres noms, et nous ne les reconnaissons

plus, peut-être parce que, sans le savoir, nous préférons les rajeunir et croire seulement qu'elles ont le même âge que nous.

La production de matériel audiovisuel pour l'enseignement (scolaire ou extra-scolaire), quand on la regarde dans le temps, nous apprend elle aussi beaucoup. Des firmes privées en vivent dès le XIX^e siècle, organisent des conférences et des visites pédagogiques pour les enseignants. Fabricants de hard-ware et de soft-ware trouvent dans l'éducation un marché, un terrain réputé favorable.

Peut-être vous reste-t-il à entrer dans un livre accueillant que j'ai affreusement affaibli comme toujours lorsqu'on veut faire partager un plaisir bouleversant. Non que tout soit parfait à mes yeux. Il y a même, sur le chemin de Jacques Perriault, quelques fautes ponctuelles, qui ne sont pas sans significations. J'en citerai une, pour le plaisir du clin d'œil : à la page 223, Gilbert Simondon (écrit jusque-là simplement G. Simondon) devient brusquement Georges Simondon.

Or, je jurerais qu'un dieu malin de l'écriture tenait ici la main de Perriault et a produit un amalgame entre Simondon et Simenon. Et il y a de cela, en effet. Maigret n'est pas si loin, et il reste bien des énigmes à résoudre dans le monde des objets technologiques, notamment pour ceux d'entre eux qui produisent le simulacre et l'illusion, le rêve et le fantasme, autant que la vérité scientifique dénuagée et la patience journalière. Perriault m'apparaît volontiers comme une sorte de Simenon de la socio-technique.

Jusque dans leurs petites imperfections, ces mémoires de l'ombre et du son révèlent leur vraie nature : celle d'une œuvre de création, pleine de sens et de subtilités, et qui va changer notre rapport épistémologique aux médias. On y reconnaîtra la marque de ce qu'il serait juste d'appeler une science tranquille, construite par un savant désinvolte qui aime à la fois Alphonse Allais et Baudrillard, Bourdieu, le Père Mersenne, Braudel, et tel pédagogue oublié du XVII^e siècle.

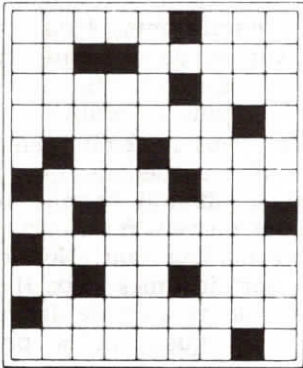
Louis Porcher

championnat de France 1981

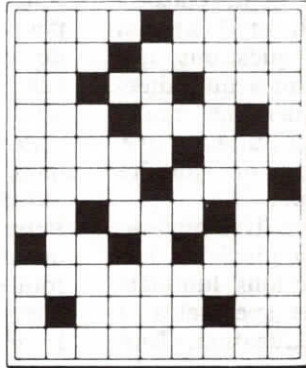
bulletin-réponse final



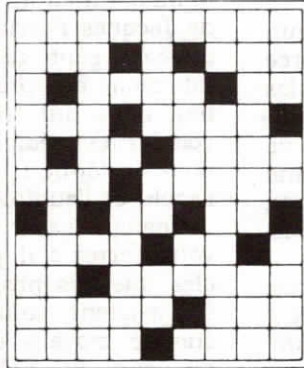
grille n° 2



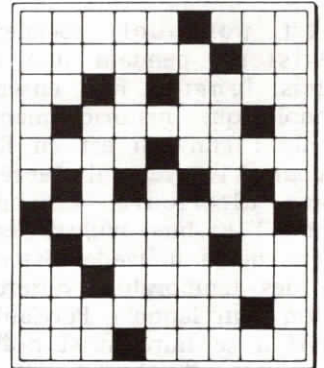
grille n° 3



grille n° 4

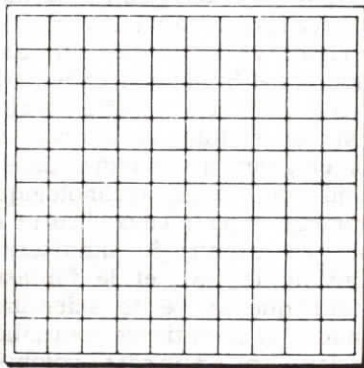


grille n° 5



question sélective

Fléchez, en haut de la grille, l'emplacement des mots de base. Soulignez les mots lus horizontalement.



classement

Total des lettres utilisées :

départages

Longueurs successives
des mots horizontaux
dans l'ordre décroissant

Lettres autres
que celles des mots
de base

O	I	N	T	E

L'ÉDUCATION

nombre de bulletins-réponses à mon nom

dans ce journal :	dans d'autres journaux :	total :
-------------------------	--------------------------------	---------------

NOM (capitales), prénom :

Adresse complète :

Ville et code postal :

- Les bulletins-réponses sont à envoyer au **Mots-Croisiste**, 4, rue du Midi, 92522 Neuilly Cedex France, **jusqu'au lundi 25 mai** (en cas de grève postale à cette date, le délai d'expédition serait prolongé automatiquement de trois jours au-delà du jour de reprise du service normal). Ces bulletins ne seront valables que s'ils ont été précédés du bulletin d'inscription extrait de **l'éducation**.
- Tous les bulletins-réponses établis au même nom dans plusieurs journaux doivent figurer **dans un seul envoi**. Tout envoi postérieur sera annulé.

petites annonces

locations (offres)

- 05-Orcières-Merlette, chalet 10 pers., tt cft, juill., août, prix intéressants. Tél. : (42) 07-04-90.
- Pyr., 9 km Luchon, 1 200 m, chalet 6/8 pers., 8-30/6, 9-31/7. Tél. : (53) 23-25-01.
- Royan, 400 m plage, appt calme, 2/3 pers., 10/8 au 5/9, 2 100 F, wc, e. ch., frigo, park., tr. propre, cuis., s. à m., ch. Ecr. P.A. n° 200.
- Périgord, villa, jard., juil., sept. Tél. : (53) 80-41-96 soir.
- 06-Auron 1 600 m, studio 4 pers., calme, soleil, vue, juin, juil., sept. (15 ou 30). Tél. : (93) 63-87-06. Ecr. P.A. n° 201.
- 05-St-Firmin, chalet 5/6 p., pisc., juil., sept. Deschamps, 45170 Aschères. T. (38) 39-20-56.
- 64-Pyr. Gourette 1 400 m, studio 4/6 pers., été, sem., qz. St-Paul, CES, 47500 Fumel.
- Javéa-Esp., entre Valence et Alicante, 150 m plage, juil. à sept., 3 500 F/ms. Grenier, lycée R.-Cassin, Bayonne. Tél. : (59) 63-34-70.
- Cantal 675 m, mais. camp., tt cft, gd enclos, 4 à 6 pers., août, Gaillard, 15, rue Bac-Ninh, 33800 Bordeaux.
- 11-Pt-la-Nouvelle, F2, 1^{er} ét., gar. au s/sol, 150 m plage, qz. Goxe, 11400 St-Papoul.
- 11-St-Pierre-la-Mer, T3, 50 m plage, sept. Tél. : (58) 70-84-56 heures repas.
- 22-Plouézec, 1 500 m mer, mais. ind., 3 gdes pces, cft, jard. clos, août 2 100 F. Ecr. Bertoliatti, 9, allée des Passereaux, 78480 Verneuil-sur-Seine.
- 76-Yport, villa 3 ch., prox. bois et mer, été, 600 F/sem. Mary, 348, rue Pablo-Neruda, 76610 Le Havre. Tél. : (35) 47-13-33.
- 04-Hte-Prov., F3 3/4 pers., juin, juil., octobre. Ecr. P.A. n° 202.
- 74-Combloux, studio mezza., 5 p., face Aravis, 1-6 au 30-9, sem., qz., ms. (86) 65-42-16.
- 09-Pyrénées, mais. ind., village mont., cft, 6 pers., juil. 2 500 F, juin, sept., 2 000 F. Durand H., Moulis, 09200 St-Girons.
- 74-Anancy-le-Vieux, ds villa, appt 3 p., cuis., s.d.b., 3/4 pers., juil., sept. Ritz, 21, ch Abbaye, 74000 Anancy.
- La Clusaz, studio 30 m² (couple 2 enf.), près pisc. et village, juil., août, sept. Mme Carraz, 15, rue Th.-Ruphy, 74 Anancy.
- Eaux-Bonnes - Pyr., studios et 2 pces, jusqu'en sept. Sté Charente-Pyrénées. Tél. : (45) 31-61-24.
- Tourouzelle-Aude, mais. 4 pers., cuis., 2 ch., août 1 700 F. T. Teisseyre 91-23-45 h. r.
- Plage Midi, Mobil-Homes sauf août, bungalows. Boisset, 34 Sérignan. Tél. : (67) 32-26-17.

CONDITIONS D'INSERTION

● 28 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
● EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
● POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
● REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
● FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,40 F joints à la demande d'insertion.
● REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

RÉSIDENCE BON ACCUEIL

73450 VALLOIRES
(SAVOIE)

Dans un site ensoleillé
en montagne
vous trouverez
de juin à octobre 1981
des studios et appartements
tout confort

Pour tous renseignements
Tél. : (79) 56-02-18

NOUS EDITONS
VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

● Bale de Rosas-Espagne, 50 km Perpignan, appt tt cft 50 m plage sable fin, 6 ou 8 pers., séj., cuis., 2 ou 3 ch., s. e., w.-c., gde terr. face mer, park., ts comm. Ecr. P.A. n° 203.

● L'IRLANDE attend les jeunes cet été : séjours linguistiques et sportifs. CONTACTS, 55, rue Nationale, 37000 Tours.

● Savoie 1 600 m, soleil, climat except., calme, repos, promenades, studios tt cft. Lutzler, 48, all. Brossolette, 93320 Pavillons.

● Haut Cannes, studio mblé, terr., jard. Queutelot, ch. Collines, 06110 Le Cannet.

● 05-St-Jean - St-Nicolas 1 180 m, appt r.d.c. villa tt cft, 5 pers., juin, sept., px hors sais. Blanc Gras P., 05260 St-Jean - St-Nicolas. Tél. : (92) 55-91-03.

● 05-Orcières-Merlette, appt cft ds mais. village, 3-5 pers., juil., août, sept., ms, qz. ou sem. Decarli, 7, cité Bonne, 05000 Gap. Tél. : (92) 51-07-70.

● 22-St-Quay, villa 4 pces, cuis., s. eau, jard., bd mer, juin, juil., sept.; même villa, loc. à l'an, mblée, après sept. 81. Ecr. P.A. n° 204.

● Loisirs Rencontres en Queyras, séjours de vie collective ds village montagnard, été 1/2 pens. 63 F/j. T. (92) 45-70-82 ou (1) 899-37-45.

● 06-Antibes, coll. I. F3 tt cft, 5-6 p., gar., juin, sept. Ecr. Poletti, éc., 26740 Espeluche.

● 20-Bastia, F4 tt cft, juil. Ecr. Ristorcelli, « Le Turenne », Bloc D, Lupino Bastia.

● Port-Camargue, studio 4 pers., pisc., plage. M. Jean, éc., 30140 Bagard. Tél. : (66) 52-30-30.

● Vosges, vac. été-hiv., appts tt cft, ferme montagne alt. 620, vue, calme, Allègrerie, 88160 Lethillot. Tél. : (29) 61-52-47.

locations (demandes)

● Ch. loc. 3 pers., 3 sem. août 5 à 10 km La Bourboule 63. Ecr. P.A. n° 205.

● 07 ou 48, confit, 6 pers., août. Tél. : (26) 61-41-08 après 20 h ou écr. P.A. n° 206.

échanges

● Ech. F2/F3 tt cft Cauterets 65 c/équiv. Océan ou mer 3 sem. entre 11-7 et 30-8. Tél. : (53) 08-21-75 soir.

● Vacances en Angleterre, échange logements. Ecr. E.V.E., New Barn House, Toft road, Kingston, Cambs, G.B.

(Suite page 36.)

DEMENAGEMENTS

Paris - Banlieue - Province

Corse - Etranger - Route - Maritime

S.N MONGET

CONDITIONS SPÉCIALES A LA S.N.C.F. - DEVIS GRATUIT
9, rue Marceau - 92300 LEVALLOIS - 757.66.66

Pour louer, vendre, acheter, échanger, prenez contact avec vos collègues par le canal de nos Petites Annonces, championnes du rendement...

problème 384

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									

Horizontalement. 1 - Serviteur d'Esculape préposé au service « des piqures ». 2 - Règle commune - Prête pour une inspection d'académie. 3 - C'est quand ils sont invisibles qu'ils sont le mieux réussis. 4 - Types représentatifs du pavé parisien. 5 - Pour le dresser, il faut le coucher - Amère pour l'auteur du « Bateau ivre ». 6 - Nouvelle, elle figure au carnet rose - Son usager ferait mieux de casser sa pipe sans attendre, s'il ne veut pas mourir à petit feu. 7 - Personnage éphémère qui brille au firmament de l'actualité. 8 - Appointa - Certaines huîtres en contiennent, d'autres en sont totalement dépourvues. 9 - Mot pour décliner - Très Chrétien en France et Catholique en Espagne. 10 - Point de départ d'un règne brillant mais éphémère - Il peut faire à droite le jeu du centre, grâce à l'appui de l'extrême gauche. 11 - Nerveux, surtout si on lui tape dessus.

Verticalement. 1 - Qui arrivent sans crier gare! 2 - Trop sommaire pour être abrégé - Lit de coin. 3 - Actions facilitées par l'appui des huiles. 4 - Telle une personne se refusant à tout sacrifice - Centre de recherches. 5 - Tissu d'ameublement - Jongleuse soufflant comme un phoque. 6 - Loge aménagée par le maçon à l'intention du charpentier - Sigle d'un office de renseignements avec lequel il vaut mieux prendre le temps comme il vient. 7 - La grande gagnante du concours Lépine. 8 - Possédée - Semblable à la pierre. 9 - Renforcer la protection des plantes.

solution du problème 383

Horizontalement. 1 - Urbaniste. 2 - Noisetier. 3 - Imbibé - Er. 4 - Valeurs. 5 - Ere - Latin. 6 - Ri - Bête. 7 - Sn - Ruine. 8 - Bas fond. 9 - Larme - Sou. 10 - Laie - Feue. 11 - Erosif - Es.

Verticalement. 1 - Universelle. 2 - Romarin - Aar. 3 - Bible - Brio. 4 - Asie - Brames. 5 - Nébuleuse. 6 - Itératif - Ff. 7 - Si - Sténose. 8 - Tée - Enoue. 9 - Erroné - Dues.

par Pierre Dewever.

(Suite de la page 35.)

ventes

● 12' Tours sud-Montlouis, mais. 5 ans, village boisé, ss-sol, 4 ch., prestations gde qualité sur 400 m² paysagé, cuis. aménagée, ttes commod., gar., étage, plein sud, store banne 4 m 50, divorce, prix 385 000 F à saisir. Tél. : (47) 05-50-99.

● 71-Le Creusot, appt F4 tt cft, centre ville. Tél. : (85) 55-69-90 h repas.

● Mais. avec gd jard., 4 km ville 44. Tél. : 903-59-50.

● 42-St-Etienne-Villars, appt F5 tt cft SE/SO, 2 s.d.b., 2 logg., près comm., prix 230 000 F. Tél. : (77) 74-07-79 ap. 19 h.

● 17-Vds ds vill. calme Coivet (20 km St-Jean-d'Y, accès aut. A 10) mais. camp. rén. sur pré 1 390 m², r.d.ch. : 2 pces lambr. 50 m², cuis. et s. eau 29 m², ét. : 2 ch. lambr. 46 m², ch. él., gar. 40 m², av. gren. amén. au dessus, toit. neuves, jard. 770 m² à 20 m, 350 000 F. Ecr. Bonhomme, éc., 77510 Rebais. Tél. : 404-51-33.

● 05-Orcières-Merlette, chalet plein sud, tt cft, balcon, chem., gar., 96 m². Tél. : (42) 07-04-90.

● 95-Deuil-la-Barre, mais. rur., cuis. aménagée, s.d.b., gd gren. aménageable, séjour 20 m², 2 ch. 16 et 17 m², ch. cent. au gaz, cave, toiture nve, exc. état, 340 000 F. Tél. Mme Krausz 266-69-20 bur., 983-60-28 soir et week-end.

HOMMES DOCUMENTS ET MIGRATIONS

Pour l'information des services sociaux, des associations, des animateurs, des militants...

Le point deux fois par mois sur :

« Les migrants dans l'actualité : législation... accueil... »

Abonnement 1 an : 120 F — Etranger : 200 F

HOMMES ET MIGRATIONS

POUR LA PROMOTION DES MIGRANTS

Manuels d'alphabétisation

d'initiation au calcul

d'introduction à la vie moderne

Demander la liste à :

HOMMES ET MIGRATIONS

40, rue de la Duée, 75020 Paris

AMANA - HOMMES

ET MIGRATIONS

C.C.P. PARIS 1200 - 16 H

Tél : 797-26-05

● Landes, 30 km Dax, près riv. Adour, chasse, pêche, coquette mais. camp., b. état, compr. séj. ch., cuis., 2 ch., s.d.bns. w.-c., dépend., e., él. sur terrain clos 1 100 m², px 165 000 F. Crédit poss. avec 20 % compt. A.V.M. Sarbazan, 40120 Roquefort. Tél. : (58) 45-60-78.

hôtels-pensions

● Hôtel Dusonchet, la Croisette par Mornex, 74560, 1 200 m alt., site unique à qqes km lac Léman-Annecy, cuis. soignée, pens. à partir de 100 F TTC. Tél. : (50) 94-52-04.

automobiles-caravanes

● Vds Fiat 126 Black, mod. 80, 13 100 km. T. Nikitenko 956-22-81 après 20 heures.

bateaux

● Magn. voilier Sargue bois, réf. nf, 7 m, tt eq., 4 couch., mot. aux., 5 voiles, spi, loch, sonde, BLU, mouill. Granville 50, px 3 U 8. Tél. : (1) 201-33-99 sf merc. ap. 20 h.

centres de vacances

● Rech. 2 maitres-nageurs (1 parl. allem.) pr juil.-août à Mimizan. Tél. : (38) 94-42-97.

● Monitrice rech. poste CV et 2 j. filles rech. trav. pers. de service CV juil., août. Tél. : (53) 05-71-60.

● Pyrénées, chalet agréé 40 enf. libre pr classe verte, colo vac. : juil. petits grps ou indiv. (cure thermale Luchon possible), août grpe 40 enf. L'Isard Blanc, 31110 Bourg-d'Oueil. Tél. : (61) 79-11-47.

● Assoc. rech. directeurs(trices) ayant leur équipe si poss. CV mer, mont., juil., août. Ecr. Mernard, 4, rue G.-Houdart, 77000 Melun. T. 068-21-85 ou 068-48-45.

● Association recherche responsables de base de voile, août, Espagne. Tél. 500-13-41 et 500-51-28.

● Association recherche directeurs de CV habitant 200 km Paris maximum pour CV petits effectifs, juillet ou août, Suisse, Espagne, Angleterre. Tél. : 500-13-41 et 500-51-28.

● Colo vac. août 81, ch. dir. adj., économiste infirm. Ecr. P.A. n° 207.

divers

● Jura, vacances à cheval, stages pour jeunes 8-18 ans : 3 h d'équitation p/jour, responsabilité complète d'un cheval, activités manuelles, anglais. Ranch Reculotte, Fuans, 25390 Orchamp-Vennes. Tél. : (81) 43-53-57 ou 660-37-60.

RELATIONS AMICALES

corresp., renc. sorties, ttes régions, is. âges, milieux div. c/3 timbres. RENAISSANCE, B.P. 366, 13 - Marseille-2^e.



Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation...**

FRANCE 120 F

ÉTRANGER 150 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte

Date Signature

Chèque postal Mandat lettre

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. RESIDENCE _____

ZIPCODE

76 80

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion

PAYS (si Etranger) _____

Envoi de la facture à NOM _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

ADRESSE _____

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

Chère lectrice,

Cher lecteur,

Si vous avez entre les mains ce numéro de « L'Education », c'est sans doute parce que vous êtes abonné

- *soit à titre personnel,*
- *soit au titre de l'établissement.*

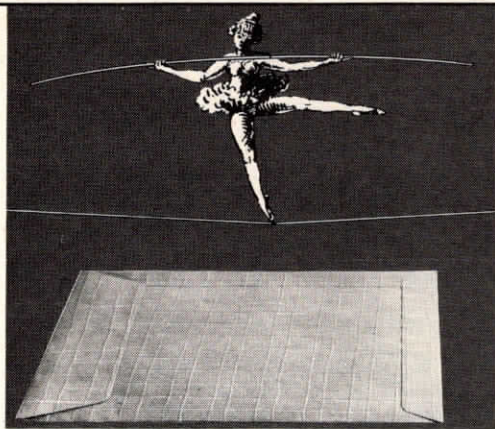
Dans ces deux cas, vous n'avez pas à vous préoccuper du renouvellement de l'abonnement : « L'Education » vous envoie, en temps utile, les imprimés nécessaires.

Mais autour de vous il y a certainement des amis, des collègues qui aimeraient lire régulièrement la revue et il ne vous est pas possible de la prêter à tout le monde !...

En faisant bénéficier quelqu'un du bon ci-dessus, vous lui rendrez service en lui faisant plaisir.

Merci de votre aimable collaboration.

F. Silvain.



COURRIER LOURD, IMPORTANT, CONFIDENTIEL...

Le filet de renforcement choisi pour la pochette en kraft armé Gascofil résiste à l'éclatement et à la déchirure et assure donc une protection maximum à votre courrier.

GASCOFIL®
Pochette Gascofil
un filet de sécurité haute protection.
chez votre fournisseur habituel.

INDUSTRIE SERVICE

JURA SUISSE

Lacs et montagnes
à proximité

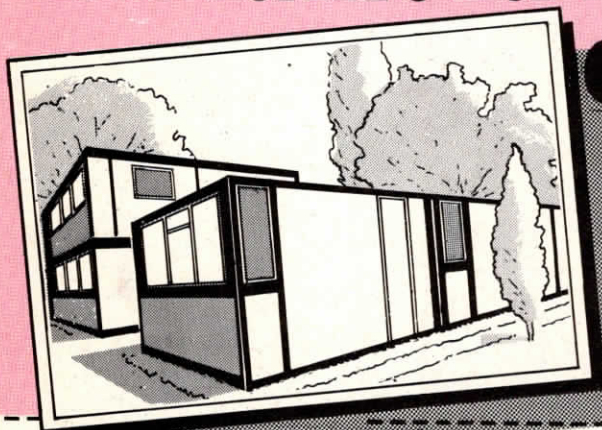
Centre de vacances pour séminaires, colonies de vacances, camps de ski, etc., 100 places, grand parc arborisé. Ouvert toute l'année. Activités sportives et culturelles.

Pension complète
dès 20 francs suisses
(rabais 20 % en basse saison).

**CENTRE DE VACANCES
" LA CHOTTE "**
CH-2043 Malvilliers (Suisse)
Tél. : (038) 33-20-66

Besoin urgent de locaux?

Hallam: La réponse simple et économique.



Les modules habitables HALLAMCABIN, ce sont des cellules préfabriquées, entièrement équipées (éclairage, chauffage, revêtement de sol) et disponibles en 3 largeurs, 2,67 m, 3 m, 3,68 m et 10 longueurs de 3,60 m à 18 m. Ils s'installent sans grue sur un sol sommairement préparé, s'ajoutent les uns aux autres et sont superposables par deux.

Livrés standards, sur stocks, ou avec équipements spéciaux, en vente ou en location, ils sont la réponse simple et économique aux besoins urgents de locaux.

Pour en savoir plus, renvoyez le coupon ci-dessous en précisant votre demande.

BON A DECOUPER

NOM SOCIÉTÉ

ADRESSE

VILLE CODE POSTAL TÉL

souhaite recevoir :

une documentation sur les constructions HALLAM les tarifs de vente et de location des constructions HALLAM la visite d'un attaché commercial HALLAM

Renvoyez ce bon à : HALLAM/OCIC FRANCE, 80, av. de la Grande-Armée, 75017 PARIS.
Tél. (1) 574.23.19 - Télex 660 261



E. 5/81 C

Hallam

HALLAM NORD